

n° 61
janvier
2016

3 Edito

4 Billet d'humeur

5 Brèves de trésorerie

6 Ethique

Le greffe utérine

8 Pratique professionnelle

De la nécessité impérative
et absolue de bien
renseigner le PMSI

10 à 14

Tables rondes 2015-2016

- La Démographie Médicale
- L'indépendance du médecin
du travail face à l'entreprise
- Place de la femme médecin
dans la société
- Accessibilité des cabinets
médicaux aux personnes
handicapées
- Troubles de l'identité
sexuelle : quels liens avec la
médecine ?

15 Relations confraternelles

Confraternité et Proximité

16 Sécurité

Sécurité de l'exercice
professionnel

17 Information

professionnelle

Envie de rompre avec
la monotonie de votre
activité médicale

18 Tableau départemental

Qualifications

20 Nouveaux inscrits

22 Médecins décédés

Sites distincts

23 Activités des conseillers

LA COHÉSION



Face à l'indicible qui ne se décrit pas et à l'ineffable qu'on ne peut raconter, les attentats du 13 novembre ont meurtri la Nation. Les médecins, libéraux et salariés, notamment dans le 92, ont montré un véritable élan de solidarité prouvant s'il en était nécessaire, et malgré l'époque tumultueuse liée à leurs préoccupations dans la défense de leur profession malmenée par les Tutelles, leur vocation à soigner, leur attachement tenace à sauver, et leur solide priorité à secourir une France en danger ...

Le Conseil Départemental du 92 est fier de ses médecins !



Aide aux Familles et Entraide Médicale

168, rue de Grenelle – 75007 Paris

Tél. : 01 45 51 55 90

e-mail : info@afem.net – www.afem.net

« J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité... »

Serment d'Hippocrate

A tous les médecins de HAUTS DE SEINE

L'AFEM (Aide aux Familles et Entraide Médicale) vient en aide aux familles médicales dont le ou la chef de famille ne peut plus exercer pour quelque raison que ce soit. Grâce aux dons de confrères convaincus de la nécessaire solidarité médicale, l'AFEM en 2015 a soutenu plus de 300 familles en grande difficulté.

Pour faire face à des demandes de plus en plus pressantes, nous avons besoin de vos dons en 2016. Au nom des familles secourues, nous vous remercions très vivement.

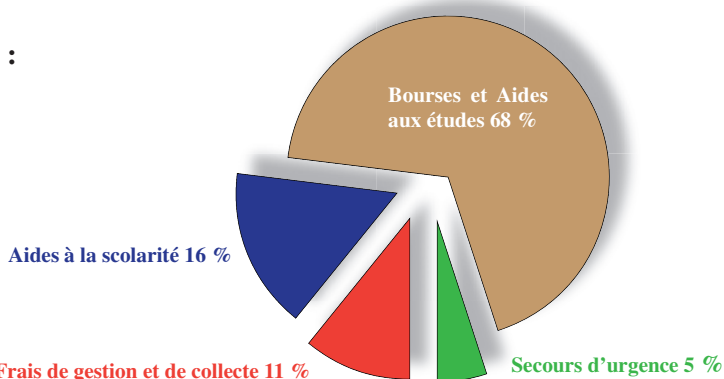
Docteur Françoise GUIZE, Présidente

Le délégué AFEM de votre département est le Docteur Jacques CARDEY – Trésorier

**Voici l'emploi que nous faisons de vos dons :
Quand nous recevons 100 € :**

**89 € sont redistribués aux
familles et aux étudiants**

11 € sont consacrés aux frais
de fonctionnement
et à la collecte de fonds



Votre don sera déductible de vos impôts (66 %) dans la limite de 20 % du revenu imposable.
Un reçu fiscal vous sera adressé.

Coupon-réponse (à détacher selon le pointillé) :

Nom et adresse du donateur en lettres majuscules ou cachet du praticien :

Adresse mail :

Verse pour l'année 2016 à l'ordre de l'A.F.E.M. :

45 € ☐ 90 € ☐ 160 € ☐ ou plus ☐

Soit après déduction fiscale : 15 € 31 € 54 €

Envoyez votre chèque à l'ordre de l'AFEM 168 rue de Grenelle 75007 Paris ou payez en ligne (www.afem.net).



Chères Consœurs, cher Confrères,

L'année nouvelle est traditionnellement l'occasion d'émettre des souhaits et de vous présenter des vœux.

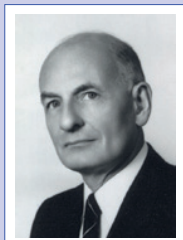
Le bilan de l'année qui vient de s'achever aura bien malmené notre Pays, tant au niveau des valeurs morales et civiques, qu'au niveau de notre affectif par les attentats barbares et terroristes qui nous ont cruellement frappés à plusieurs reprises. Nous avons tous été choqués par l'indiscible qui fait perdre des êtres innocents et nous rend muets de stupeur et d'effroi. Mais à chaque fois, nous, médecins, nous nous sommes montrés présents et réactifs, prêts à défendre nos concitoyens et notre Nation. Indiscutablement, notre Société va mal ! **Nous vivons dans un climat de menace permanent !**

Nous aurons été régulièrement harcelés par nos instances de tutelle campées sur des positions drastiques et démagogiques pour modifier progressivement notre exercice médical s'appuyant sur un paradigme obstiné et erroné d'une Santé gratuite pour tous ! Une destruction lente et progressive dans une accumulation d'obligations aussi agressives les unes que les autres (Télétransmission obligatoire, génériques, CMU, AME, accessibilité des cabinets, et j'en passe !). Certains ont même évoqué l'idée de nous faire rembourser nos études ! La médecine libérale telle que nous l'avons connue, enseignée par nos pairs et que nous défendons, convaincus de son efficacité et de son excellence, va subir des transformations et nous verrons dans quelle mesure nous pouvons les accepter ou les combattre ! **Nous vivons dans un climat de menace permanent !**

Ainsi dans bien des domaines, la France apparaît blessée et, parce que c'est notre vocation, il nous appartient d'en panser les blessures. Ainsi c'est notre mission et nous ne pouvons compter que sur notre Savoir et notre cohésion. **Je veux ici vous assurer du soutien de l'institution Ordinale.** Avec les moyens qui sont ceux du Conseil National de l'Ordre, le Président Patrick BOUET a interpellé successivement le Président HOLLANDE, le Premier Ministre et Marisol TOURAINE pour leur demander d'entendre et de répondre à notre exaspération, avec des spots publicitaires médiatiques positionnant l'importance du rôle du médecin dans la Société, avec des débats publics et de nombreuses interviews, et avec la fameuse « grande consultation » pour les médecins et les usagers, dont le but est d'obtenir la réécriture, en concertation cette fois, d'un projet de Loi, conforme à ce qu'une démocratie est en droit d'attendre. **Vous pouvez compter sur le soutien du Conseil de l'Ordre des Médecins.**

Au niveau Départemental, depuis mon élection, je mets tout en œuvre pour être au plus proche de chacun d'entre vous, afin de répondre à vos doutes et vous permettre un exercice professionnel aussi serein que possible. L'équipe des conseillers ordinaires du 92 est dynamique et réactive et chacun de nous est un « confrère de proximité » disponible et à votre écoute. Le Conseil Départemental de l'Ordre des médecins du 92 n'est pas un syndicat dont il respecte, sans s'y substituer, les prérogatives, mais il peut afficher son opinion et, en l'occurrence, il soutient l'ensemble des médecins espérant l'unité, le regroupement, la participation et... la cohésion !

Restons optimistes mais sur nos gardes, et avec l'espoir d'une sérénité recouvrée je vous assure, chères Consœurs et chers Confrères, de mes vœux de santé et de paix pour 2016 en vous rappelant que l'Ordre est « *au Service du médecin, dans l'intérêt du patient* ».



La cohésion

*L*a cohésion est la propriété d'un ensemble dont toutes les parties sont intimement unies.

Autre définition : c'est une organisation logique.

Qui oserait contester la nécessité absolue de la cohésion d'un groupe qui se propose d'atteindre un objectif ? Tous les membres sont habités par le même désir d'unité, quelle que soit la raison d'être de cette communauté, que cette communauté soit religieuse, ou d'intérêts, que ce soit un groupe de défense, une troupe ou même un club.

Cette nécessité d'afficher une unité de pensée est telle, que l'anticonformiste, le libre penseur ou l'original qui se permet de rompre l'uniformité est immédiatement menacé d'exclusion ! Les grands ouvrages collectifs ne témoignent-ils pas de la force irrésistible d'un groupe soudé ? Les pyramides d'Égypte comme les campagnes Napoléoniennes sont les œuvres de bâtisseurs ou de troupes unies.

La cause est donc entendue il ne semble pas qu'il y ait lieu d'en débattre : l'union fait la force, la cohésion en est le ciment !

Eh bien il n'est pas si sûr que le sujet ne mérite pas réflexion ! En effet s'est-on demandé, si les maçons Égyptiens qui charriaient les blocs de pierres étaient là de leur plein gré ? Si les soldats de la grande armée étaient tous volontaires ?

La cohésion est le rêve des autocrates !

Pol Pot et Mao Tsé-Tung ont imaginé leur peuple si cohérent qu'on en distinguait plus les individus ! On sait ce qu'il en est advenu.

La terreur, on vient de le voir encore récemment, fait naître ou renforce la cohésion des victimes, mais la joie de vivre ne réapparaît que lorsqu'on guillotine Robespierre.

Attention : l'ennui naquit, dit-on de l'uniformité ; alors que la diversité de conception et la confrontation des points de vue enrichissent le dialogue.

Alors ?

Alors en toute chose l'abus est préjudiciable, il faut que les lois d'exceptions qui soumettent la liberté de tous à la volonté d'un seul soient réellement exceptionnelles !

La cohésion ne peut être invoquée pour galvaniser un groupe qu'à condition de la tempérer, dans l'esprit de son initiateur par un zeste de tolérance.

Le désir d'égalité et de fraternité ne doit pas étouffer celui de liberté.

En aucun cas la cohésion ne doit pouvoir se confondre avec la coercition



MEDECIN 92

est édité par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine de l'Ordre des médecins -
51, rue Baudin 92300 Levallois-Perret - Tél. : 01 47 33 55 35

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Christian HUGUE

RÉDACTEUR EN CHEF : Christian HUGUE

PHOTO : Jean-Pierre GASTON-CARRERE

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Stéphanie SÉGUIN

COMITÉ DE RÉDACTION : Jean-Alain Cacaault, Jacques Cardey, Bruno Vuillemin, Philippe Bidault, Joël Bardel, Armand Semerciyan, Véronique Thys, Jean-Luc Leymarie

ASSISTANTES DE RÉDACTION : Pascale Barère, Annette Perotti, Zahira Bahtit, Suzanne Ortuno

CONCEPTION RÉALISATION IMPRESSION : Imp. Chauveau - 2, rue du 19 Mars 1962 - 28630 Le Coudray

Photo de couverture : Hôpital Beaujon – CLICHY.

Soucieux d'un rapprochement entre l'Institution Ordinale et tous les médecins du 92, afin de :

- Favoriser nos échanges
- Répondre plus rapidement à vos demandes
- Être au cœur de notre vie confraternelle
- Vous adresser la « lettre mensuelle »



Le Docteur Christian HUGUE, Président du



CONSEIL DÉPARTEMENTAL de L'ORDRE des MÉDECINS

des HAUTS-de-SEINE (92)

vous invite à vous inscrire sur notre site internet :

<http://cdom92.org>

votre carte RPPS suffit : allez sur la page d'accueil , créez un nouveau compte , renseignez les paramètres requis.

(51 rue Baudin -92300 LEVALLOIS-PERRET 01 47 33 47 47)



Brèves de Trésorerie

Docteur J. CARDEY, *Trésorier*

Comment payer au plus pratique votre cotisation 2016

Depuis plusieurs années le % des cotisations payées par carte bancaire (CB), environ 15 % en 2015, augmente de 2 % par an par rapport aux chèques qui gardent votre faveur (environ 81 %), les virements bancaires restant peu nombreux (4 %). Il est vrai que la CB est la méthode la plus simple pour nos secrétaires, puisque les sommes sont virées directement sur le compte bancaire du Conseil Départemental. Je ne peux que vous engager à utiliser ce moyen qui est plus rapide que de poster un chèque et qui permet un traitement de votre cotisation et son enregistrement en 24 h, alors que par chèque le temps est d'environ 4 à 5 jours. Dans la mesure de votre possible, essayez de régler avant la fin du premier trimestre, les sommes ainsi recueillies permettront une lisibilité plus rapide pour les investissements, les versements aux Conseil National et Régional et les dépenses à venir.

Concernant L'Entraide

Nous vous rappelons que votre Conseil Départemental, comme le Conseil National, peuvent vous aider en cas de maladie, de difficultés financières et n'hésitez pas à nous appeler ou à nous signaler un confrère ou un confrère dans ce type de situations, quelle que soit l'avancée de sa carrière et qui n'oserait pas faire appel à nous. Il est certain qu'à l'avenir, il faudra réfléchir à un système financier de solidarité qui devra davantage se développer avec d'autres apports que vos cotisations, bien qu'elles restent pour l'instant le poumon du fonctionnement de la trésorerie ordinale.



La greffe utérine : un espoir à confirmer

Docteur Véronique THYS,
Vice-Présidente chargée d'Ethique et de Réflexion sur la douleur

**Ce texte fait suite aux réflexions de la Commission d'Ethique
de notre Conseil du 18 novembre 2015**

Il y a 1 an en octobre 2014, la revue *Lancet* publiait qu'en Suède une femme avait donné naissance à un petit garçon en bonne santé en septembre après avoir bénéficié d'une greffe de l'utérus en raison d'une absence congénitale d'utérus ; la donneuse étant une femme ménopausée.

Cette annonce fut perçue d'une part comme un évènement et une avancée dans les milieux médical et scientifique puisque c'était une première et d'autre part comme un Espoir pour toutes ces femmes stériles par défaut d'utérus.

Cette belle réussite de l'équipe suédoise n'est pas sans soulever une multitude de questions et notamment éthiques. Même si cette prouesse à laquelle beaucoup ne croyaient pas est encourageante. N'oublions pas cependant que la greffe utérine est encore au stade expérimental.

C'est pour cette raison qu'il nous a semblé que le moment était opportun pour réfléchir aux enjeux éthiques et à l'avenir de cette réussite.

A qui pourrait bénéficier cette greffe utérine ?

A toutes les femmes désireuses d'une maternité mais qui sont soit sans utérus pour des raisons congénitales ou pour des raisons médicales (hystérectomie suite à un fibrome, un cancer, une chirurgie d'hémostase lors d'un accouchement...) soit avec un utérus malformé empêchant toute grossesse.

Quelles sont les conditions de cette greffe ?

Les donneuses peuvent être vivantes ou décédées. Les risques

pris pour l'hystérectomie sont évidemment très différents. Chez la femme donneuse décédée il n'y a pas de risque et techniquement c'est plus simple.

Dans le cas rapporté en Suède, la donneuse était une femme ménopausée depuis 7 ans, amie proche de la famille donc dans ce cas précis le contexte était celui d'un donneur vivant.

Les greffons pourraient provenir dans le cadre du donneur vivant de femmes plus jeunes comme les femmes transsexuelles désirant devenir des hommes et qui choisissent de subir une hystérectomie ou de femmes ne désirant plus de grossesse.

Les greffons pourraient provenir aussi des jeunes femmes en mort cérébrale.

Deux pistes sont à l'étude. La première concernant les femmes transsexuelles dont le projet devrait être mis en place à l'hôpital Foch à Suresnes, et pour les femmes en état de mort cérébrale dont le projet sera mis en place à l'hôpital de Limoges qui vient d'obtenir l'accord de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé.

L'avantage de ces greffons provenant de femmes jeunes est qu'ils sont de meilleure qualité et exposent la receveuse à un risque vasculaire moindre (toxémie gravidique par exemple). Rappelons que dans cette première suédoise, la parturiente a accouché par césarienne à 8 mois en raison d'une pré-éclampsie.

A ce jour, il n'y a pas de grossesse menée à terme à partir d'un utérus provenant d'une donneuse décédée.

Pour les femmes recevant le greffon utérin cela implique un certain nombre de contraintes :

Un bilan de santé dont les résultats doivent être compatibles avec le projet thérapeutique.

Le protocole d'une PMA (ovules prélevés et fécondés in vitro).

La préparation hormonale de l'utérus greffé en vue de l'implantation d'un embryon.

L'implantation embryonnaire sera réalisée 1 an après la greffe utérine pour diminuer le risque de rejet qui est maximal la 1^{re} année et respecter le délai de cicatrisation du greffon.

Le traitement antirejet avec ses risques, traitement qui sera bien sûr maintenu pendant la grossesse, mais qui nécessite des médicaments compatibles. Pour cela, les équipes s'appuient sur le recul qu'elles ont avec les femmes greffées rénales et qui ont mené à bien leur(s) maternité(s).

L'hystérectomie, une fois la ou les maternité(s) réalisée(s), ou en cas de rejet de la greffe ou encore en cas de complications infectieuses ou vasculaires sur le greffon par exemple.

Quelles sont les questions éthiques et sociétales soulevées par la greffe utérine ?

L'utérus étant un organe richement vascularisé fait des interventions chirurgicales qui l'intéressent aussi bien chez la donneuse que la receveuse, des interventions complexes et délicates dont les risques ne sont pas négligeables. L'hystérectomie chez la donneuse est d'autant plus risquée que l'intervention peut du-

rer jusqu'à 10 heures ! Aussi, doit-on privilégier les donneuses vivantes.

Pour la receveuse, la greffe utérine est actuellement temporaire. En effet, une hystérectomie est réalisée chez celle-ci une fois la ou les maternité(s) réalisée(s) avec les risques que cela comprend.

Pourrait-on envisager de laisser le greffon en place et ce malgré les contraintes et les inconvénients d'un traitement antirejet alors que celui-ci n'a plus d'utilité ?

Compte tenu du parcours et des risques surajoutés pour aboutir à une maternité, sommes-nous éthiquement raisonnables alors que cette greffe n'est pas « vitale » ? Mais tout à fait paradoxalement ne pas prendre de risques ne permet pas d'avancer... Reste à trouver l'équilibre entre la bienfaisance et la non malfaisance. En effet, la greffe de l'utérus n'est pas dite « vitale » comme peut l'être la greffe d'un cœur par exemple cependant elle est essentielle et importante pour certaines femmes souffrant de stérilité utérine. La souffrance et le désespoir ressentis par ces femmes ne justifient-ils pas que la médecine tente de seconder la nature dans une de ses imperfections ? De plus, la greffe utérine pourrait être une alternative à la gestation pour autrui et balayer ainsi la commercialisation et l'utilisation du corps d'une autre femme.

Les conditions du don d'utérus d'une femme vivante sont les mêmes que celles qui sont appliquées pour les dons d'organes provenant de donneurs vivants et répondent donc aux textes en

Bibliographie :

« La greffe de l'utérus : la France sur les rangs » *Le Monde sciences et technologies* 13/10/2014

« La France s'interroge sur la greffe d'utérus » GROGOU I. *Le Quotidien du Médecin* 1/06/2015

Rapport « La transplantation utérine » de l'Académie Nationale de Médecine HENRION R. et MILLIEZ J. 23/06/2015

« Premières greffes d'utérus autorisées en France : déjà une quarantaine de volontaires » lequotidiendumedecin.fr C.Wallace 09/11/2015

vigueur du Code de la Santé Publique et du Code Civil. Pourrait-on accepter qu'une femme en âge de procréer subisse une hystérectomie pour faire don de son utérus à sa sœur ou à une amie même si celle-ci dit ne plus vouloir d'enfant tout en sachant que ce choix est irréversible ? Dans le cas où le greffon provient de la mère de la receveuse comment ne pas penser que cette mère ne se sente pas « obligée » de faire ce don ? La récupération et l'utilisation des utérus des femmes transsexuelles devenant des hommes ne sont pas si simples car toutes ne subissent pas d'hystérectomie et un certain nombre d'entre elles sont opposées à ce geste chirurgical pour changer de sexe. Elles s'opposent donc à cette idée qui représente pour elle une incitation à le faire.

Concernant l'enfant, fruit de ce combat, quelles seront les conséquences à long terme de l'imprégnation du traitement antirejet et comment percevra-t-il le fait d'avoir pu exister grâce au don d'un utérus d'une donneuse vivante proche de la famille ou d'une donneuse décédée ?

Le coût économique du parcours de la greffe utérine (bilans, hystérectomie, protocoles de PMA, traitement antirejet...) est important. Aussi, la greffe utérine pourra-t-elle être accessible à toutes les femmes ? La société pourra-t-elle participer à sa prise en charge financière ? Doit-on limiter le nombre de grossesse ?

Le cas suédois de greffe utérine chez une femme souffrant de stérilité congénitale et ayant pu devenir maman est une réussite et une avancée incontestables. Certes à confirmer dans le futur mais bien là aujourd'hui. Les conditions techniques de la réalisation de l'implantation utérine sont lourdes, complexes et fragiles à ce jour et demandent donc indéniablement un meilleur savoir-faire dont plusieurs équipes s'attellent pour y parvenir.

Ce succès ne doit pas faire oublier les questions éthiques qu'il soulève sans pour autant éteindre la lueur d'espoir qui s'est allumée et qu'il faut exploiter pour ces femmes souffrant de stérilité utérine, et ce même si ce projet paraît ambitieux et un peu fou aux yeux de certains.

ATTENTION DÉRIVE

De nombreux médecins sont aujourd'hui confrontés à des patients ou interlocuteurs manifestant des comportements relevant de la radicalisation et ne savent pas toujours comment gérer leur prise en charge.

De même, l'engouement du public pour des pratiques thérapeutiques alternatives, non validées scientifiquement, et l'essor des formations délivrant des diplômes non reconnus par l'Etat à des personnes abusant de la fragilité des patients peuvent exposer ces derniers aux risques de dérives sectaires.

Le Conseil National de l'Ordre des Médecins attire l'attention de chacun d'entre nous, sur le signalement nécessaire, si l'un de nos patients, l'un de nos confrères ou un membre de notre entourage avait brusquement modifié son comportement.

Au CDOM 92, le conseiller ordinal référent pour toutes dérives sectaires est le Docteur Jacques CARDEY, Trésorier.

Pratique professionnelle



De la nécessité impérative et absolue de bien renseigner le PMSI

Docteur Jérôme TALMUD, (Membre du Comité Technique SSR ATIH)

Médecin DIM (Département Information Médicale)

Formateur National du CSARR (Catalogue Spécifique des Actes de Réadaptation et Rééducation)

I - PMSI : fondements légaux

La description de l'activité médicale dans le cadre du Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information (PMSI) repose sur le recueil systématique de données administratives, démographiques, médicales et de prise en charge.

Les établissements de santé publics et privés ayant une activité autorisée quel que soit leur mode de financement, sont tenus de réaliser, pour chaque patient pris en charge en hospitalisation, un recueil d'informations portant sur l'activité de soins et sur sa facturation.

Chaque année, l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH) publie le guide méthodologique de production des informations relatives à l'activité médicale et à sa facturation : **c'est donc la Loi !**

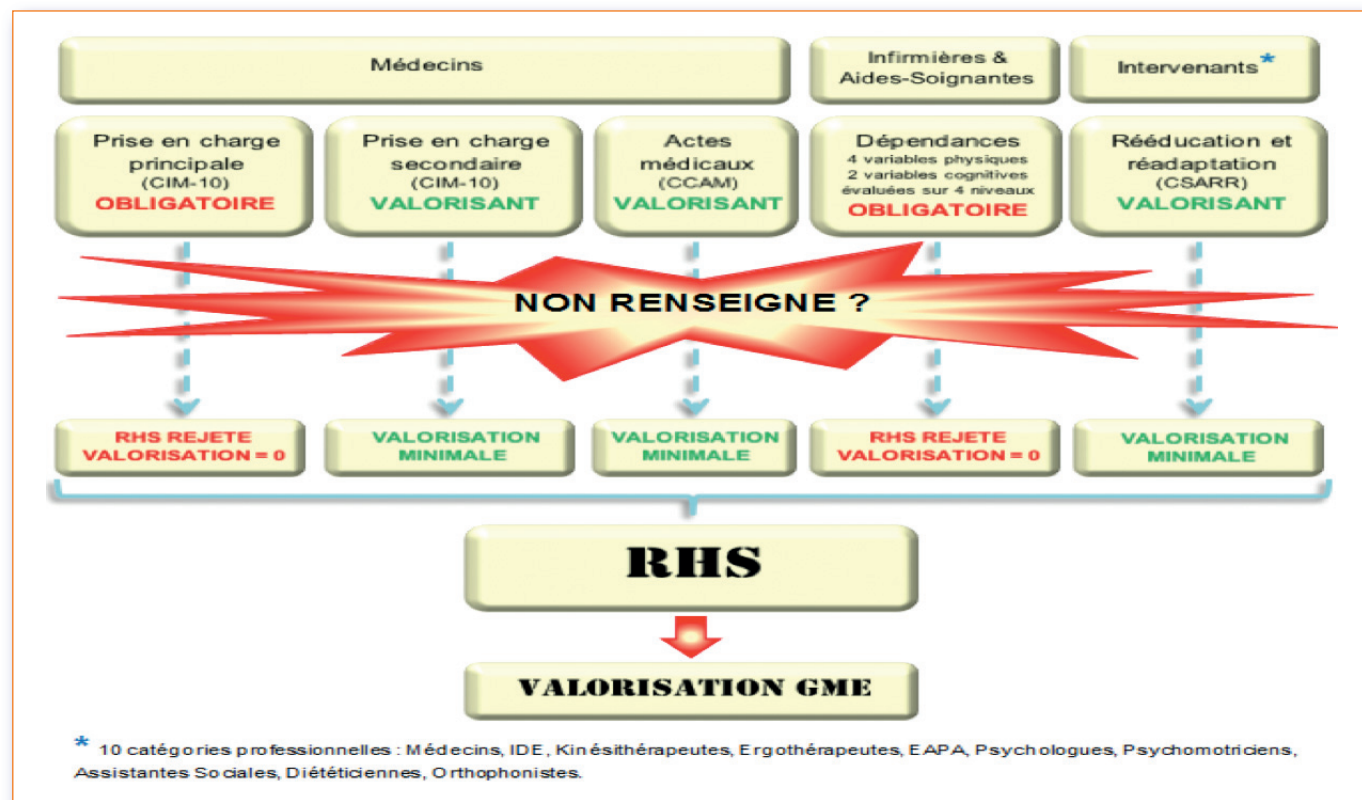
Le médecin responsable ayant dispensé les soins est garant pour ce qui le concerne, de l'exhaustivité et de la qualité des informations qu'il transmet au Département d'Information Médicale (DIM), selon le Code de la santé publique.

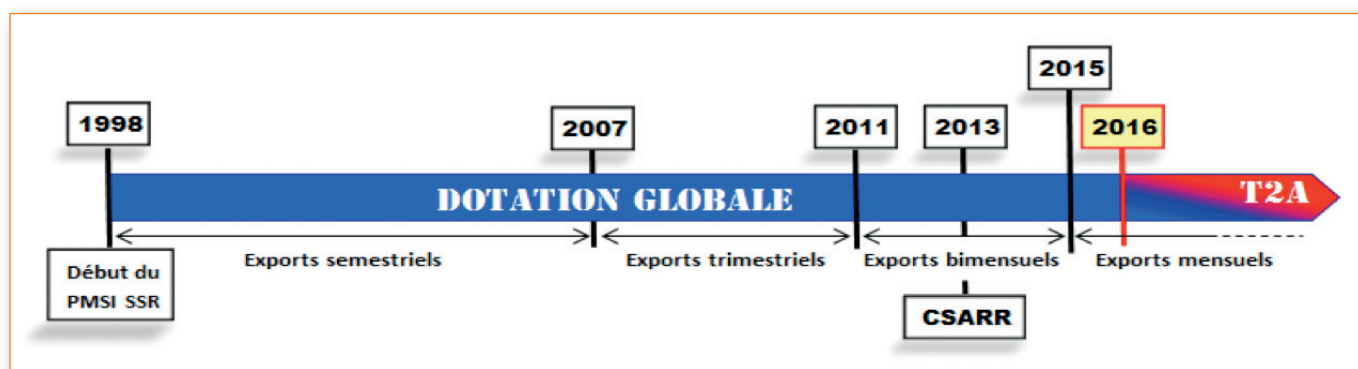
Le secteur Court Séjour dit Médecine – Chirurgie – Obstétrique (MCO) connaît bien et depuis longtemps le PMSI et la Tarification à l'Activité (T2A)

Le secteur des Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) est en pleine mutation et la réforme de son financement est à l'ordre du jour. Il sera l'exemple pris dans cet article.

L'enregistrement de l'activité est réalisé toutes les semaines sous la forme d'un RHS (Résumé Hebdomadaire Standardisé) qui couvre l'hospitalisation complète et à temps partiel.

La facturation est directement liée au bon enregistrement de l'activité.





II – De l'importance du codage

Le codage du PMSI de chaque unité de soins est sous la responsabilité du Médecin, chef d'orchestre de toute son équipe, soignante, rééducative et administrative. Le renseignement hebdomadaire, et mieux, au fil de l'eau, doit être exhaustif et de qualité.

Il n'en demeure pas moins que chacun(e) est responsable individuellement et contribue au bon fonctionnement de l'ensemble.

Bref, le PMSI est l'affaire de tout le monde !

La dotation financière de l'établissement repose en grande partie sur l'activité médicale, englobant toutes les interventions des Personnels auprès des patients..

Tout ce qui n'est pas renseigné est donc réputé ne pas exister.

III – Passage à la DMA (Dotation Modulée selon l'Activité) SSR et impact sur l'établissement

L'indexation tarifée de l'activité SSR a longtemps été considérée comme l'Arlésienne : « ça n'arrivera jamais » ou « le PMSI va s'arrêter » sont des phrases bien souvent énoncées.

Sauf que, déjà sous Dotation Globale, l'activité médicale a toujours été le déterminant de l'allocation de ressources des établissements !

Pour preuve, celle-ci varie d'une année sur l'autre en fonction du nombre de journées réalisées et du nombre d'actes produits par patient.

Ce qui entraîne pour l'Agence Régionale de Santé (ARS) l'appréciation d'une sur- ou d'une sous-dotation, dont l'impact sur l'établissement est hautement préjudiciable lorsque l'activité décroît.

Pour faire simple, la DMA va remplacer la Dotation Globale en 2016 en SSR.

Le Plan de Financement de la Sécurité Sociale, voté par le Parlement, en précise les modalités pour 2016. L'enveloppe budgétaire est fermée.

Elle repose sur 4 compartiments : l'activité médicale, les plateaux techniques spécialisés, les molécules onéreuses et les MIGAC/MERRI Mission d'Intérêt Général et Aide à la Contractualisation/ Missions d'Enseignement, de Recherche, de Référence et d'Innovation).

L'Etat détermine les tarifs sur la base desquels le PMSI sera rétribué.

Pour 2016, les tarifs n'étant pas connus à ce jour, la base de dotation sera un chiffre reposant sur les années antérieures

Rappel : chute du nombre de journées = chute de la dotation.

Le seul compartiment sur lequel l'établissement peut intervenir est celui de l'activité médicale (les autres étant fixés réglementairement). Celle-ci devra « combler » la différence entre ce qui sera attribué et les besoins de financement de l'établissement.

Le PMSI est bien l'affaire de tous !

Petites Annonces

Cessions

92- HAUTS-DE-SEINE

CLAMART- PSYCHIATRE cède gracieusement patientèle cause retraite

Contact: Dr Anne BOUVIER ✉ docteur.anne.bouvier@wanadoo.fr © 01.46.44.33.33.



Tables rondes 2015-2016

Docteur Joël BARDEL,
Vice-Président chargé de la communication

Depuis la fin 2014 le CDOM92 organise des Tables rondes :

- Au siège du CDOM92, 51 rue Baudin à Levallois
- Généralement le mardi soir de 20h30 à 22h30
- Au rythme de 4 à 5 par an
- Ouvertes et libres d'accès à tout médecin inscrit au Tableau du 92
- Animées par des ordinaux du 92
- Autour d'un thème porté par une Personne Qualifiée, médecin du 92.

Nous avons organisé les thèmes de la manière suivante :

- Modes d'exercice de la médecine (articles 85 à 108 du code de déontologie) dans le 92
- Aspects sociétaux de l'exercice médical dans le 92
- Exercices singuliers dans le 92
- Destinées singulières de médecins du 92

Les thèmes de 2016

TR1 Les médecins scolaires :

Depuis l'hygiène et le dépistage en masse des pathologies « anciennes », leurs missions ont grandement évolué ces dernières années, ciblées autour des élèves en difficulté. Leur formation, leur statut, leurs interlocuteurs... Venez les rencontrer dans la première quinzaine de février

Mardi 02/02 ou 06/2 ou 16/02 (à définir) de 20h30 à 22h30

TR2 Les médecins remplaçants :

Un statut provisoire qui dure de plus en plus longtemps. Difficultés à l'installation ? Peur de l'installation ? Avantages à ce statut ?

Quelles sont leurs motivations ?

Un questionnaire leur sera adressé en début d'année et nous les rencontrerons vers avril/mai

TR3 La protection sociale du médecin :

Libéral c'est la CARMF, salarié c'est le Régime général et hospitalier c'est le statut de la fonction publique. Pas si simple, d'autant que le médecin peut émarger sur plusieurs statuts. En complément, des contrats de prévoyance, aussi anciens que leurs bénéficiaires et qui ne sont plus toujours adaptés aux soins actuels (raccourcissement voire disparition des hospitalisations) ... Enfin l'apparition des nouvelles souffrances chez le médecin.

Nous sommes en quête de Personnes Qualifiées, dans le 92, susceptibles de nous éclairer au cours de cette table ronde qui devrait se tenir juste avant ou juste après les congés d'été.

TR4 La médecine prédictive :

Prévoir l'apparition de certaines maladies avant même l'expression de leurs symptômes. La chorée de Huntington nous a longtemps servi de repère à la réflexion éthique. A l'aube du basculement de notre système de santé solidaire vers un système assurantiel où la maîtrise du risque deviendra fondamentale, quel Léviathan sommes-nous en train de nourrir ?

Cette table ronde sera peut-être préalablement abordée en Commission d'Ethique au sein du CDOM92

TR5 Le médecin social :

Le médecin doit, sans céder à aucune demande abusive, faciliter l'obtention par le patient des avantages sociaux auxquels son état lui donne droit... Article 50 de notre code de déontologie. Qu'est-ce qu'une demande abusive ? Avons-nous connaissance de toutes les conséquences de nos actes et certificats ?

A l'approche des fêtes et des cadeaux cette dernière table ronde de l'année promet de collecter un bon nombre d'anecdotes...



La Démographie médicale

Docteur Christian HUGUE, *Président*

Table Ronde du 6 octobre 2014

En présence du
Dr BOUET et du
Pr DEGOS, ainsi que
des Conseillers ordinaires des
Départements franciliens, et
avec certains élus communaux

La démographie médicale et l'installation en mode libéral sont deux préoccupations majeures de l'institution ordinaire.

Deux grandes constatations préalables sont nécessaires car elles corrigent des idées reçues. Avec près de 200 000 médecins en exercice sur l'hexagone, la France ne connaît pas de pénurie médicale. Par contre, il faut corriger le cadre nosologique selon lequel on parle souvent « d'offre » de soins, ce qui tend à responsabiliser le médecin, au lieu de parler de « demande » de soins, ce qui rend les autorités responsables de l'éducation sanitaire civique car on n'encombre pas les urgences hospitalières pour un panaris, ou une dispense d'activité sportive !

44 % de médecins libéraux certes inégalement répartis sur le territoire National, mais il existe également une profonde inégalité des territoires quant à la demande de soins.

Une nouvelle catégorie de médecins émerge : les « retraités-actifs » qui représentent environ 10 à 12 % de l'ensemble des médecins actifs, et contribuent donc à augmenter la moyenne d'âge (25 % des médecins ont plus de 60 ans).

La population médicale se féminise avec 58 % de jeunes inscrites en 1^{ère} année de médecine, et un taux de féminisation qui croît d'environ 10 % chaque année depuis 2007.

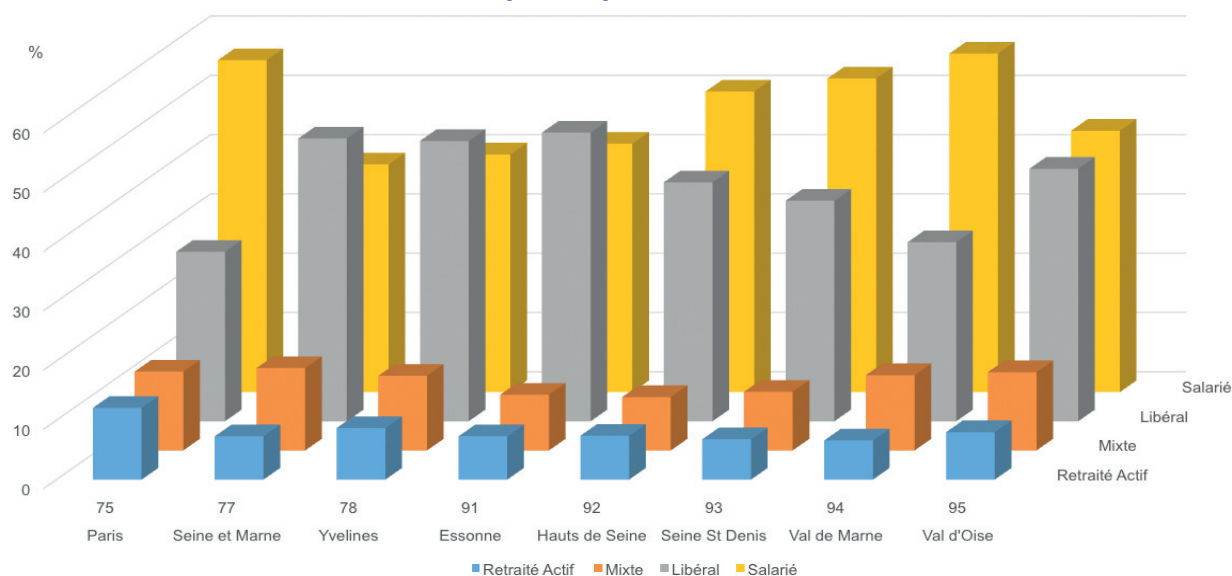
Le tableau ci-dessous recense la proportion des médecins actifs en Ile de France :

Il convient également de corriger cette trop célèbre expression de « désert médical » qui ne traduit pas le fond de la réalité.

D'une part, l'éventuelle pénurie de médecins dans certaines régions est liée à la disparition, voulue par les pouvoirs publics des écoles, des transports publics, des postes etc ..., et on conçoit mal qu'un jeune médecin installe sa famille dans une région paupérisée administrativement ! D'autre part, avec une consultation à 23 €, on comprend qu'il soit difficile de s'installer dans certaines communes où le prix du m² défie toute concurrence. Il faut donc réfléchir à des solutions incitatives à l'exercice libéral. Ce d'autant que chacun d'entre nous connaît les complications administratives de cet exercice qui pourraient sans doute être allégées.

Restons fiers en tout cas de travailler dans les Hauts-de-Seine qui, avec 8153 médecins inscrits au tableau ordinal (dont 1200 libéraux), occupe la 5^e place sur le territoire national (après Paris, le Nord, les Bouches-du-Rhône et le Rhône).

Activité libérale par département en Ile de France





L'indépendance du médecin du travail face à l'entreprise

Docteur Marie GUILLOT, *Conseiller Ordinal*

Table Ronde du 2 février 2015

La spécialité de médecin du Travail a été créée en 1946 pour que le salarié dispose d'un examen médical et d'un espace de parole dédié aux dysfonctionnements éventuels dans son activité professionnelle.

RÔLE ET OBLIGATIONS DU MÉDECIN DU TRAVAIL (Art. R4127-11 à R4127-12 du Code de Santé Publique)

Article R4127-2 : « Le médecin, au service de l'individu et de la santé publique, exerce sa mission dans le respect de la vie humaine, de la personne et de sa dignité... »

Article R4127-95 : « Le fait pour un médecin d'être lié dans son exercice professionnel par un contrat... n'enlève rien à ses devoirs professionnels, en particulier à ses obligations concernant le secret professionnel et l'indépendance de ses décisions. En aucune circonstance, le médecin ne peut accepter de limitation à son indépendance dans son exercice médical de la part de l'entreprise ou de l'organisme qui l'emploie. Il doit toujours agir, en priorité, dans l'intérêt de la santé publique et dans l'intérêt des personnes et de leur sécurité au sein des entreprises où il exerce. »

La Loi du 20/07/2011 relative à l'organisation de la Médecine du Travail en est une étape majeure :

- L'entretien infirmier peut remplacer la visite périodique, reportée à 2 ans
- Le dialogue social est renforcé
- La prévention des risques psycho-sociaux est une priorité.

Rôle du Médecin du travail :

Prévention désinsertion Professionnelle
Evaluer les effets de la pénibilité
Prendre en compte le risque routier (BTP, livreurs, restaurations...)
Intégrer une équipe pluridisciplinaire

Le Document Unique et la Fiche d'Entreprise.
(Décret de 2001) :

- **Le document unique** d'évaluation des risques professionnels ressort de la responsabilité de l'Employeur, dans le cadre de son obligation générale de prévention des risques professionnels. Il comprend une identification des dangers, la hiérarchisation des risques, l'élaboration d'un plan d'action.

MISSIONS DU MÉDECIN DU TRAVAIL

(Articles L4622-2, L4622-3, L4622-4 du Code du Travail)

Pour le Salarié	Pour l'Entreprise	A titre personnel
Suivi médical régulier	Actions de prévention	Formation continue
Soins d'urgence (éventuels)	Organisation du Sce Médical	Veille réglementaire
Conseils, écoute	Relations Organismes externes	Encadrement Pers. Soignant
Evaluation des risques	Relation RH en interne	Respect déontologie

PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ÉVOLUTION DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL

Depuis les années 2000, sous la pression européenne, on assiste à une orientation multidisciplinaire de la Médecine du Travail.

La fiche d'entreprise

- Le médecin du travail, établit et met à jour une fiche d'entreprise sur laquelle figurent, les risques professionnels et les effectifs de salariés qui y sont exposés.
Ce document, destiné à l'Employeur, matérialise le Diagnostic des « conditions de travail ».

LE SECRET MÉDICAL : GARANT DE L'INDÉPENDANCE DU MÉDECIN DU TRAVAIL (ART R.4127-4 du Code de Santé Publique)

Le secret professionnel, s'impose à tout médecin dans les conditions établies par la loi.

Le secret couvre tout ce qui est venu à la connaissance du médecin dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire non seulement ce qui lui a été confié, mais aussi ce qu'il a vu, entendu ou compris.

L'indépendance du Médecin du Travail se décline par le libellé du certificat médical, (en particulier celui d'aptitude)

Le certificat médical (ou l'avis médical d'aptitude) engage la responsabilité civile, pénale et ordinale de son auteur.

Le Médecin du Travail peut, comme dans tout autre domaine de la médecine refuser de faire un certificat si la demande paraît abusive, douteuse ou n'entrant pas dans un cadre réglementaire

Il est nécessaire de porter une attention toute particulière aux demandes :

* des avocats (procédures prudhommales, harcèlement moral ou sexuel, de faute inexcusable de l'employeur....).

* des employeurs, en vue d'un licenciement.

Le médecin du Travail peut, comme tout confrère, refuser de faire un certificat si la demande paraît abusive, douteuse ou n'entrant pas dans un cadre réglementaire.

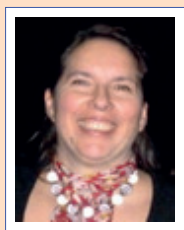
CONCLUSION

Le Médecin du Travail et l'Employeur ont des échanges régis par l'article L4624-3 du Code du Travail

Le Médecin du Travail ne peut aliéner son indépendance professionnelle

Le Médecin du travail qui est un travailleur protégé au sein de l'entreprise a une réelle connaissance du monde du Travail et des risques professionnels.

Le Médecin du Travail anime et coordonne une équipe pluridisciplinaire dédiée à la Santé au Travail, dans toutes ses dimensions et pour tous les salariés dont il a la charge.



Place de la femme médecin dans la société

Docteur Maryse RAMBAUT-DEBOUT, *Conseiller Ordinal*

Table Ronde du 16 juin 2015

On observe une féminisation franche de la population médicale, et évidemment cela entraîne des modifications probable de l'exercice professionnelle, eu égard à l'offre de soins notamment.

Afin de tenter une approche sur cette nouvelle configuration, un questionnaire a été adressé aux femmes médecins des Hauts de Seine, en vue de mieux connaître leur profil.

Un taux de réponse > à 45 % a permis une analyse plus précise et une orientation mieux ciblée du débat.

Les résultats du questionnaire ont été exposés lors de la Table Ronde et ont servi de base de discussion. Il est convenu de donner une suite à ce débat si riche d'enseignement et un nouveau rendez-vous sera pris au Conseil.

Voici les données du questionnaire :

Age :	25-35	58
	36-50	130
	50-65	170
	>65	17
Situation familiale :	Célibataire	75
	Couple	217
	1 enfant	45
	2 enfants	116
	3 enfants	83
	4 enfants et +	37
Mode d'exercice :	Libéral	97
	Salarié	178
	Mixte	54
	MG	11
Participation au système de garde :	Oui	110
	Non	265
Autres activités :	Amicale de médecins	83
	Formations	244
	Syndicat	43



Accessibilité des cabinets médicaux aux personnes handicapées

Docteur Véronique THYS,

Vice-Présidente Chargée d'Éthique et de Réflexion sur la douleur

Table Ronde du 15 avril 2015

Cette table ronde s'est tenue en soirée dans les locaux du Conseil de l'Ordre à Levallois-Perret. Une vingtaine de médecins ont répondu à l'invitation.

Les intervenants étaient au nombre de 6 : Mme C. CANUEL responsable du Pôle construction durable unité territoriale des Hauts-de-Seine service urbanisme et bâtiments durables, Mr T. WELSCH responsable du service urbanisme et bâtiments durables des Hauts-de-Seine, Maître BOUDET Nathalie une des avocates de notre Conseil, 2 Vice-présidents de notre Conseil les Drs THYS Véronique et SEMERCIYAN Armand qui ont fait l'exposé et un modérateur le Dr BARDEL Joël Vice-président de notre Conseil. Le contenu de l'exposé portait sur la règlementation en cours. Puis s'en sont suivis de multiples échanges

avec la salle concernant la lecture des baux, la situation du médecin locataire de son local, le médecin exerçant dans une copropriété, le médecin exerçant en cabinet de groupe, les dérogations, les sanitaires, l'agenda d'accessibilité programmé (contenu, le délai du dépôt du dossier, comment le remplir...), la succession du cabinet, les adresses utiles, les sanctions, les cas particuliers exposés par certains confrères présents...

La table ronde a pris fin une fois les questions épuisées. Tous les intervenants se sont engagés à rester disponibles si besoin en communiquant leurs coordonnées ; coordonnées mises sur le site internet de notre Conseil.



Troubles de l'identité sexuelle : quel liens avec la médecine ?

Docteur Bernard CORDIER, *Psychiatre*

*Chef de Service à l'Hôpital Foch – Président de l'association « la voie de l'enfant »
Expert près la Cour d'Appel de Versailles*

Table Ronde du 8 septembre 2015

Avant l'approche médicale du problème, dans le contexte actuel d'un étrange débat sociétal sur « le genre », source d'amalgames et de confusions, il a été proposé une mise au point sur le sens des termes utilisés, en particulier celui des mots « sexe » et « genre ». Il a aussi été rappelé, dans ce contexte, que le socle biologique du genre est une réalité incontournable, tout comme son socle culturel.

La « pré assignation » sexuelle, c'est-à-dire ce qui prédétermine le sexe avant la construction de l'identité sexuelle, dépend de facteurs bio-psycho-sociaux qui ont été développés et discutés.

En ce qui concerne le transsexualisme (terme qui ne figure plus dans la dernière classification américaine de psychiatrie (DSM-5), le chapitre en question ayant été nommé « dysphorie de genre ») c'est un sujet qui est au carrefour de plusieurs disciplines :

outre le droit, la sociologie et la psychologie, il intéresse plusieurs spécialités médicales : l'endocrinologie, la chirurgie et la psychiatrie. L'étiopathogénie de ce trouble demeure une énigme mais il s'agit bien d'un syndrome, à l'origine d'une lancinante souffrance soulagée par un traitement singulier, une transformation hormono-chirurgicale vers le sexe biologique opposé. Ses résultats, avec 20 ans de recul, sont assez encourageants, confirmant qu'il s'agit bien d'une action thérapeutique et non d'une mutilation.

Enfin, il apparaît que la dysphorie de genre a stimulé une interrogation plus générale sur l'identité sexuée dans l'espèce humaine, qui peut se résumer ainsi : au-delà des caractéristiques biologiques et anatomiques, qu'est-ce qu'un homme ? Qu'est-ce qu'une femme ? Questions débattues autour de cette table ronde.

Relations confraternelles

Confraternité et Proximité



Docteur Jacques SÉE,

Responsable de la Commission Relations avec les Amicales

Le CDOM 92 a exprimé solennellement son souhait de se rapprocher de tous les confrères du département. Dans cette optique, le Président du CDOM 92, le Docteur Christian HUGUE, a décidé de rencontrer toutes les amicales et les Sociétés Savantes situées dans les Hauts-de-Seine, afin de leur exposer les modifications opérées depuis 18 mois, ainsi que les projets à venir.

Le fonctionnement interne du Conseil Départemental a été profondément remanié pour assurer une plus grande transparence et une plus grande collégialité dans la prise de décisions. Les responsabilités des vice-présidents ont été précisées. Ils sont par conséquent plus présents au Conseil, avec un rôle de permanence et d'accueil. De nouvelles commissions ont été créées.

Il existe une « modernisation » de pensée et d'action engagée avec détermination au CDOM 92. Le site internet www.cdom92 est un exemple caractéristique des éléments d'information offerts aux confrères. La messagerie est facilement accessible à tous les confrères, et permet de répondre

rapidement à chacun. Une lettre mensuelle est adressée aux abonnés, par internet, et reprend l'essentiel des événements qui se sont déroulés en annonçant le calendrier des rendez-vous à ne pas manquer.

Le Bulletin « médecin 92 », envoyé à chacun de vous, a été relooké. Plus agréable à lire, plus aéré, il concentre plusieurs articles autour du même thème. Trois numéros chaque année, au lieu de 4, ce qui permet d'en diminuer le coût.

Ces économies nous permettent de financer la commission d'entraide aux confrères en difficulté, la création d'une 2ème Bourse attribuée aux orphelins de médecins pour les aider à poursuivre leurs études (AFEM), ainsi que la création du « Prix Jean-Claude Leclercq » destiné à récompenser une thèse portant sur des sujets variables tels que « Pratique médicale, éthique et déontologie », « relation médecin traitant et hôpital », « sécurité du praticien ».

Nous rappelons également l'importance des Tables Rondes, organisées régulièrement au siège du Conseil, qui ne sont ni des EPU, ni des FMC, ni des DPC, mais des débats autour de

thèmes permettant d'intéresser le plus grand nombre d'entre nous.

Le Conseil ayant été alerté par des confrères sur la survenue de nombreux cas de burn out, nous avons organisé une visite médicale pour les médecins libéraux, qui jusqu'alors ne bénéficiaient d'aucune prise en charge de ce type. Ainsi, chaque médecin libéral en exercice a accès à une visite de dépistage, anonyme et gratuite, sur rendez-vous, à Nanterre. Il suffit d'appeler le 01 53 67 35 35 pour cela.

Fort d'une équipe soudée et unie, le Conseil Départemental de l'Ordre des médecins du 92 affirme sa volonté d'être proche de chacun d'entre vous, et de répondre à vos doutes trop nombreux dans cette période de crise. Nous sommes 34 conseillers ordinaires et nous sommes vos « confrères de proximité ».

En cette période d'intense trouble, tant dans la société française, que dans notre vie de médecins, la confraternité n'est plus seulement une considération professionnelle, c'est une valeur d'humanité et de partage.



Sécurité

Sécurité de l'exercice professionnel

Docteur T. KERNEIS,
Responsable des Commissions d'Entraide et de Sécurité

La cohésion confraternelle, c'est aussi assurer un exercice serein pour chacun d'entre nous dans nos cabinets. Le CDOM92 et la Préfecture des Hauts-de-Seine, en partenariat, ont pu définir les correspondants communaux chargés de la sécurité des Médecins.

DTSP 92

Mise à jour le 22/09/2015

CSP	NOM	PRENOM	TEL	PORTABLE
1^{er} DISTRICT				
ASNIERES	MOLIN	Nathalie	01 41 11 83 76	06 66 58 65 64
CLICHY	COMBETTES	Cyril	01 55 46 94 61	06 50 38 74 83
COLOMBES	DUBOSCQ	Christophe	01 56 05 80 69	06 11 50 29 37
	JUSTIN	Yannick	01 56 05 80 40	06 65 29 74 95
LEVALLOIS	PUJALS	Marie-Hélène	01 55 90 01 52	06 67 26 59 52
GENNEVILLIERS	CREPEL	Laure	01 40 85 59 21	06 66 49 53 36
VLG	HRITANE	Nabile	01 47 92 76 11	06 67 26 63 89
2^{ème} DISTRICT				
NANTERRE				
	GHIGO	Marie-Hélène	01 55 69 46 73	06 67 26 55 24
COURBEVOIE	REGAL	Emmanuelle	01 41 16 85 27	06 50 38 75 18
LA GARENNE				
NEUILLY	CLAISE	Maud	01 55 62 07 76	06 67 26 51 28
PUTEAUX	ROBIN	Laurent	01 55 91 91 71	06 67 26 46 72
SURESNES	LEMAITRE	Damien	01 46 25 03 01	06 66 50 19 05
RUEIL-MALMAISON	PALCY	Eddy	01 41 39 49 29	06 67 26 40 67
3^{ème} DISTRICT				
BOULOGNE	GAULT	Fabrice	01 41 31 64 88	06 61 74 92 95 *
	BLANCHAUD	Alexandra	01 41 31 64 22	
ISSY LES MOULINEAUX	MARMIN	Noel	01 46 48 14 31	06 61 75 59 79 *
	TRONGER	Michel	01 46 48 14 30	
MEUDON	GUILY	Cyril	01 41 14 79 18	06 67 26 27 26 *
SAINT-CLOUD	SINGIER	Eric	01 41 12 84 25	06 67 26 22 71 *
SEVRES	AUDREN	Ghyslaine	01 41 14 09 28	06 67 25 12 25 *
4^{ème} DISTRICT				
ANTONY	JOFFRIN	Baptiste	01 55 59 06 59	
	JEAN	Chantale	01 55 59 06 59	06 50 38 75 16
CLAMART	FILLON	Guillaume	1 41 46 13 00	06 67 24 71 94
MONTRouGE	COUVRAND	Guillaume	01 46 56 34 21	06 67 24 68 85
BAGNEUX	PELTIER	Eric	01 55 48 07 73	06 61 77 70 83
CHATENAY-MALABRY	ABARCA IBARRA	Nicolas	01 40 91 25 34	06 63 31 79 45
VANVES	LIEBER	Marcel	01 41 09 30 60	06 61 13 17 61

Correspondant Ordre des Médecins :

Dr Christian HUGUE -51 rue Baudin - LEVALLOIS-PERRET ☎ 01 47 33 55 35

Responsable Commission Sécurité CDOM92 :

Dr Tanguy KERNEIS : ☎ 06 09 04 60 76

Information professionnelle



Envie de rompre avec la monotonie de votre activité médicale

Dr Patrick HAMON,

*Responsable adjoint de la section de recrutement et de formation de la réserve militaire de la Direction régionale du service de santé des armées de Saint-Germain-en-Laye
Secrétaire Général de l'Union Nationale des Médecins de Réserve*

Envie de servir votre nation, envie d'assouvir un besoin de soutien humanitaire, sans vous éloigner de votre métier courant ...

N'hésitez pas et rejoignez la réserve opérationnelle du service de santé des armées pour vivre une expérience en unité ou en hôpital soit en France, soit en opération extérieure, et, pour les plus aventuriers, y connaître l'adrénaline des postes de soutien santé avancés : vous choisissez le profil et la durée de votre engagement.

Vous serez en poste dans un hôpital d'instruction des armées qui heureusement traite aujourd'hui beaucoup plus de civils que de militaires blessés au combat ... ou dans un désert selon votre souhait. Alors que vous soyez urgentiste, anesthésiste, chirurgien, spécialiste, que vous soyez tenté par des aventures peu ordinaires ou non, vous trouverez un moyen de renforcer le SSA dans ses missions.

Le Docteur Patrick Hamon est médecin angiologue mais aussi réserviste pour le Service de santé des armées depuis 1989. Outre sa consultation d'angiologie à l'HIA Bégin, le médecin en chef (R) Hamon, en partenariat avec un binôme de l'éducation nationale, assure une campagne d'information et de recrutement inédite pour le concours d'admission à l'École de santé des armées (ESA, Lyon). Ensemble, ils vont à la rencontre des futurs bacheliers pour présenter ce concours, point d'entrée unique aux études de médecine militaire.

Pour plus d'information, consulter le site dédié
www.defense.gouv.fr/sante/recrutement/reservistes-sante
ou téléphonez au 01 39 21 22 12

Petites Annonces

Offres
d'emploi

MÉDECIN GÉNÉRALISTE OU GÉRIATRE SSR 92

Clinique de Soins de 86 lits de suite et réadaptation (polyvalent et gériatrique)

Cherche un médecin pour compléter son équipe médicale (poste CDD ou CDI) (92 RUEIL MALMAISON)

Contact : PELEAU Magalie ✉ m.peleau@orpea.net ☎ 01.47.16.87.18

MÉDECIN GYNÉCOLOGUE - OBSTÉTRICIEN

Cause retraite active, recherche remplaçant(e) avec proposition d'association (92 BOULOGNE)

Contact : Docteur Lydia MARIE-SCÉMAMA ✉ Sylaur2@wanadoo.fr ☎ 01.46.03.64.05

RÉFÉRENT MÉDICAL SECTEUR PERSONNES ÂGÉES DT - ARS 92

Au sein du département Médico-social de la Délégation Territoriale des Hauts-de-Seine, sous l'autorité fonctionnelle du responsable du département "Offre médico-sociale", le conseiller participe à la mise en œuvre de la politique médico-sociale de l'Agence et assure auprès de l'ensemble des établissements et services du secteur Personnes Âgées, les missions générales de: planification de l'offre et autorisation des appels à projet, contrôle de la qualité des prises en charge, inspection, contrôle et évaluation

Contact : Conseiller RH: Amel SABRI ✉ amel.sabri@ars.sante.fr

REFERENT MÉDICAL SECTEUR HANDICAP DT- ARS 92

Au sein du département Médico-social de la Délégation Territoriale des Hauts-de-Seine, sous l'autorité fonctionnelle du responsable du département "Offre médico-sociale", le conseiller participe à la mise en œuvre de la politique médico-sociale de l'Agence et assure auprès de l'ensemble des établissements et services du secteur Handicap, les missions générales de: planification de l'offre et autorisation des appels à projet, contrôle de la qualité des prises en charge, inspection, contrôle et évaluation

Contact : Conseiller RH: Amel SABRI ✉ amel.sabri@ars.sante.fr

Tableau départemental

Liste des qualifications

SEANCE du 9 septembre 2015

BAZOT MARIE-DOMINIQUE	PEDIATRIE	HASCOET SEBASTIEN	CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES
BERT JEAN		HELVADJIAN THIERRY	HEMATOLOGIE
BINET MARIE	MEDECINE GENERALE	HORST VALERIE	MEDECINE GENERALE
BOIDIN LAURENCE	PEDIATRIE	JOSSERAN LOIC	SANTE PUBLIQUE ET MEDECINE SOCIALE
BORGNE ANNE	MEDECINE GENERALE	JUBIN LYSIANE	MEDECINE GENERALE
BOSSY CHOUARFI FAIZA	MEDECINE GENERALE	LANDRAUD LUCE	BIOLOGIE MEDICALE
BOUATTOUT MOHAMED	GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE	LAURE PIERRE-JEAN	MEDECINE GENERALE
BRAFF BRIGITTE	PEDIATRIE	LESPRIT PHILIPPE	MEDECINE INTERNE
BRISSET MARION	NEUROLOGIE	LUCACCIONI VIOLAINE	MEDECINE GENERALE
CADI MEHDI	RADIO-DIAGNOSTIC	M'BAREK MOHAMED ALI	ANESTHESIE-REANIMATION
CONSOLI ARTURO	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	MECHERI OKBA	GERIATRIE
COTTE NADINE	MEDECINE GENERALE	MEYER DELPHINE	MEDECINE GENERALE
COUSYN CECILE	MEDECINE GENERALE	POGHOSYAN TIGRAN ALEXANDRE	CHIRURGIE VISCERALE
DERBANNE CHRISTINE	MEDECINE GENERALE		ET DIGESTIVE
DIOGUARDI BURGIO MARCO	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	RECEVEUR ALINE	BIOLOGIE MEDICALE
	PSYCHIATRIE	ROBALO MARTA	MEDECINE GENERALE
DUBOIS BERNARD	MEDECINE GENERALE	ROBLEDA AUDREY	MEDECINE GENERALE
DUPRET-MARCELLIN EMILIE	PSYCHIATRIE	SALHI NOURIA	MEDECINE GENERALE
FERHADIAN NATHALIE	PSYCHIATRIE	SAMAKE MADINA	MEDECINE GENERALE
GHOUL KARIMA	CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES	SAPTEFRAT DIANA	ANESTHESIE-REANIMATION
GIRARDIN MARIE	DERMATOLOGIE VENEREOLOGIE	SMADJA DEBORAH	MEDECINE GENERALE
GLUCK-COHN CORINNE	MEDECINE GENERALE	SOBRAL PAULA MELO	MEDECINE DU TRAVAIL
GOURJON AURELIE	MEDECINE GENERALE	STOLTZ ANNE	MEDECINE DU TRAVAIL
GUERAN MAURICE	MEDECINE GENERALE	TERZIAN ZEVEN	CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES
HARKOUK HAKIM	ANESTHESIE-REANIMATION		

SEANCE du 14 octobre au 17 novembre 2015

ARNOLIN GUANNEL MARIE-CHRISTINE	MEDECINE GENERALE	GUEYE CAROLINE	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE
ATTALI JULIA	GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE	HAEN THOMAS-XAVIER	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE
AUBRY ALIX	ANESTHESIE-REANIMATION		ET TRAUMATOLOGIE
AUVRAY CAROLINE	MEDECINE GENERALE	HAFA-SA-BOUVARD MONIA	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE
AUZEL OLIVIER	CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES		ANESTHESIE-REANIMATION
AVENET LOUISE	PSYCHIATRIE	HEGO CAMILLE	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE
AZRAN JOSEPH	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	HERMANN MONIKA	PEDIATRIE
BENHAMRON-SULTAN JOELLE	MEDECINE GENERALE	IRMESI ROBERTA	MEDECINE GENERALE
BODERE CHARLOTTE	MEDECINE GENERALE	JAOUADI MOHAMED SOPHIAN	MEDECINE GENERALE
BOUILLOT AYMERIC	OPHTHALMOLOGIE	KASSARDJIAN CECILE	MEDECINE GENERALE NON QUALIFIEE
BOUKADOUM MOHAMED-SAID	PSYCHIATRIE	KHANNOUSSI WAFIA	PSYCHIATRIE
BOURGADE CLARA	PEDIATRIE	KIESMANN ELISABETH	NEPHROLOGIE
BOYER-LAURENT LUCIE	GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE	KWIN KWEDI CHIMENE	MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION
BRETON-SIERRA CHRISTINE	MEDECINE DU TRAVAIL	LANSAMAN THIBAUD	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE
BRUNET ELISABETH	PSYCHIATRIE	LASSALLE LOUIS	MEDECINE GENERALE
CADO-LECLERCQ DOMINIQUE	MEDECINE GENERALE	LE GALL YVES-FRANCOIS	OPHTHALMOLOGIE
CAUCHY FRANCOIS	CHIRURGIE GENERALE	LEMARINEL BEATRICE	ANESTHESIE-REANIMATION
CHAUFOUR-BECKER MARTINE	RHUMATOLOGIE	LEVASSEUR BILLY	MEDECINE GENERALE
CHEIKH MOHAMMED	ANESTHESIE-REANIMATION	MACKOWIAK LAURENCE	PSYCHIATRIE
COHEN JOHANA	ANESTHESIE-REANIMATION	MALET DEBORAH	PSYCHIATRIE
COLLAUD STEPHANE	CHIRURGIE GENERALE	MANDHOUJ OLFA	MEDECINE GENERALE
COLLET JEAN-FRANCOIS	ANATOMIE	MARIN MARIN LAURA	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE
	ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUE HUMAINES	MARTIN YANNICK-LOUIS	PEDIATRIE
COTILLON MARIE	PEDIATRIE	MAURICE LAURE	MEDECINE GENERALE
DE GROC THIBAUT	MEDECINE GENERALE	MAURY PHILIPPE	ONCOLOGIE OPTION MEDICALE
DE GUERNY MARIE-CLAUDE	MEDECINE GENERALE	MOREL ADELIN	PEDIATRIE
DEL RUE MAXIME	MEDECINE GENERALE	MORIN LUC	MEDECINE GENERALE
DESPREUX THOMAS	MEDECINE DU TRAVAIL	MUANASAKA ETIENNE	NON QUALIFIEE
DU PASSAGE AUDE	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	NAUDOT CLOTILDE	CHIRURGIE GENERALE
DUMENIL CORALINE	PNEUMOLOGIE	NOIROT ANNA	ANESTHESIE-REANIMATION
DUQUESNOY NICOLAS	MEDECINE GENERALE	OSSE LAURANNE	ANESTHESIE-REANIMATION
DUSSAUX CHLOE	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	PAJOT LAURE	ANESTHESIE-REANIMATION
DUSSAUZE-RIDEL HELENE	MEDECINE GENERALE	PATERNOT ALEXIS	ANESTHESIE-REANIMATION
EL HAJJAM MOSTAFA	RADIO-DIAGNOSTIC	PERROT CLEMENCE	PSYCHIATRIE
EL KHOURY ROUBA	MEDECINE GENERALE	PETIT MARION	PSYCHIATRIE
ENACHE GABRIEL	MEDECINE GENERALE	PETTIT-MOUSSALLY SANDRINE	MEDECINE DU TRAVAIL
FAIZ SOFIAN	ANESTHESIE-REANIMATION	PEYRACHE JEROME	ANESTHESIE-REANIMATION
FALCOU LAETITIA	MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	PHAM LUU-LY	PEDIATRIE
FOURGEAUD CAROLINE	MEDECINE GENERALE	PICHON AUDREY	CHIRURGIE GENERALE
GATIN LAURE	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIE	PIETTE EDOUARD	MEDECINE GENERALE
GEFFRIER CONSTANCE	GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE	PONSOYE MATTHIEU	MEDECINE INTERNE
GHINITA GEORGIANA	MEDECINE DU TRAVAIL	POTIER AGATHE	MEDECINE GENERALE
GONCALVES LEAL AURELIEN	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	RACINE ANTOINE	GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE
	CHIRURGIE GENERALE	RICBOURG AUDE	GYNECO-OBS ET GYN MED
GOUDARD GEOFFREY	ANESTHESIE-REANIMATION		OPTION GYN-OBSTETRIQUE
GRIGORESCO BENEDICTE	ANESTHESIE-REANIMATION	ROUX YANN	CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES
GRUNER AURELIE			

Liste des qualifications (suite)

SCARBECK SABINE
SCHUTZ ROMAIN
SPYCHALA CEDRIC
STAQUET HELENE
TALAMONTI TAZIO

TALLON PAULINE
TASSAT HADJILA

MEDECINE GENERALE
CHIRURGIE GENERALE
MEDECINE GENERALE
NEUROCHIRURGIE
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE
ET TRAUMATOLOGIE
PEDIATRIE
MEDECINE GENERALE
TERUEL ELISABETH
TRIBILLON ECOLINE
TRINH MAI
VIGNES ALICE
VIVANTI ALEXANDRE JOSEPH
ZAHARIA RAMONA
ZOGHLAMI AHLAM

PSYCHIATRIE
CHIRURGIE GENERALE
DERMATO-VENEREOLOGIE
PSYCHIATRIE
GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE
ENDOCRINOLOGIE, DIABETE,
MALADIES METABOLIQUES
ORL ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE

SEANCE du 8 au 27 novembre 2015

AIM-DELABRE FLORENCE
AITA SAMI
AUREGAN JEAN CHARLES

CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE
ET TRAUMATOLOGIE
MEDECINE GENERALE NON QUALIFIEE
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE
ET TRAUMATOLOGIE

BAISSAS VALENTINE
BARGY SOPHIE
BEERBLOCK KARINE
BELLAHCE ANISSA
BENSIGNOR THIERRY
BILLIAUWS LORE
BOTTO-SENICO NATHALIE
BOURRISSOUX JULIETTE
BRETAGNE CLAIRE
BRIEND CELINE
CAPPY JULIEN
CHARPENTIER CAMILLE
CHECROUN OLIVIER
CHIRU ANDREI-IOAN
CLERY-MELIN MARIE-LAURE
COLUSSI ORIANNE
CORTICCHIATO COLINE
COURTOIS-RAJZBAUM CHRISTINE
COUTURIER MATHILDE
CROZIER CECILE
DANG ESTELLE
DE CROUY-CHANEL OLIVIER
DE CROZE DIANE
DELAHAYE MARINE
DJIAN-HALLEPEE MARIE-CHRISTINE
DORLET SARAH
FERCOT ELISE
GAILLARD HERMINE
GASPARD CHARLOTTE
GERARD MAXIME
GIRARDOT-SEGUIN SANDRINE
GRUMAN MICHAEL
GUIHAIRE JULIEN
HACHOUF MARINA

CHIRURGIE VASCULAIRE
GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE
ONCOLOGIE MEDICALE
MEDECINE GENERALE
CHIRURGIE GENERALE
GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE
CHIRURGIE GENERALE
MEDECINE GENERALE
PEDIATRIE
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE
GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE
PSYCHIATRIE
GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE
MEDECINE GENERALE
PSYCHIATRIE
CHIRURGIE GENERALE
MEDECINE GENERALE
PSYCHIATRIE
ORL ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE
ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES
MEDECINE GENERALE
ANESTHESIE-REANIMATION
CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE
PEDIATRIE
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE
CHIRURGIE GENERALE
ANESTHESIE-REANIMATION

HAMELIN ANNE-CECILE
HORAIST CLEMENCE

HUBERLANT STEPHANIE
IAMARENE KAMEL
KANDELMAN NADIA
LAHMI THIERRY
LESAGE FLORENT

LOCRET-BRIOLAT MARIE-CHRISTINE
M'SADEK SONIA
MARIJON HELENE
MARTIN-DUPONT NATHALIE
MARTIN-GILLION CAROLINE
MERABET IDIR
MITHA GAMIL
MONTZIOLS ROMAIN
MUNIER ANNE-LISE
NOELE EMILIE
PEPIN MARION
PEREIRA-CHARLES JULIE
PURELLO DAMBROSIO ROBERTO

QUENET CECILE
ROBERTI ELENA
ROSENCHER JULIEN
SAID STEPHANE
SCHOTT CONSTANCE
SENGARD OLIVIA
SIGAUT STEPHANIE
SON SAPHANIE
TAILLIA HERVE
THUILLIER MARIE CLAIRE
VELTEN-LACROIX MAYLIS
VERNET CECILE
VIEILLEFOSSE SARAH
VILLAIN CEDRIC
WUCHER HELENE

MEDECINE GENERALE
GASTRO-ENTEROLOGIE
ET HEPATOLOGIE
GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE
MEDECINE DU TRAVAIL
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE
GYNECOLOGIE MEDICALE
ET OBSTETRIQUE
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE
ONCOLOGIE OPTION MEDICALE
ORL ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE
MEDECINE INTERNE
MEDECINE GENERALE
CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES
MEDECINE GENERALE
MEDECINE PHYSIQUE
ET READAPTATION
MEDECINE GENERALE
ONCOLOGIE OPTION RADIOTHERAPIE
CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES
SANTÉ PUBLIQUE ET MEDECINE SOCIALE
PSYCHIATRIE
MEDECINE GENERALE
ANESTHESIE-REANIMATION
MEDECINE GENERALE
NEUROLOGIE
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE
ANESTHESIE-REANIMATION
GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE
NEPHROLOGIE
ENDOCRINOLOGIE, DIABETE,
MALADIES METABOLIQUES

SEANCE du 9 décembre 2015

ALI HAIMOUD TOUHAMI
ANITEI OANA
BASARD CHARLOTTE
BEN SUSSAN RAPHAEL
BENJAMIN KATEL
BOUFFLERD CLEMENT
BUFFIERE-MORGADO AMANDINE
CACCIAGUIDI-PINEAU RAFAELLE
CARIO REMY
CHABIN-CORNU VIVIANE
CHAUMETTE SALOME
CIORBA CRISTINA
DAROLES JOHANNA
DE SIMONE BELINDA
DECROCQ CAMILLE
DEFLESSELLE ERIC
DUBOYS STEPHANIE
DURRIEU DE MADRON ANNE LAURE
ESPINOZA-BOIREAU SOPHIE

CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES
PNEUMOLOGIE
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE
DERMATOLOGIE VENEREOLOGIE
MEDECINE GENERALE
PSYCHIATRIE OPTION ENFANT ADOLESCENT
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE
PNEUMOLOGIE
RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE
CHIRURGIE GENERALE
NEUROLOGIE
MEDECINE GENERALE
DERMATOLOGIE VENEREOLOGIE
MEDECINE GENERALE
RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE
SANTÉ PUBLIQUE ET MEDECINE SOCIALE
MEDECINE GENERALE
ONCOLOGIE OPTION RADIOTHERAPIE
ONCOLOGIE OPTION RADIOTHERAPIE
MEDECINE INTERNE
OPHTALMOLOGIE
GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE
MEDECINE GENERALE

ETIENNE AURELIE
FOLLJOT CAMILLE
FREDJ-BENECH HELOISE
FUNG VIVIAN
GALU ALINA
GAVARD-PERRET ALEXANDRA
GENIN ANNE-SOPHIE
HORNACEK TIPHAINE

JAYR CHRISTINE
KREUTZ CHRISTOF
LAFOREST ANAIS
LAINAS PANAGIOTIS
LAMAS HENRI
LESSEDJINA LILIAN
LETENDRE IRENE
LEVASSEUR ANNE-SOPHIE
LIBOTEAU CLAUDIA
MARTINOT CELINE
MERIOUD BADREDDINE
MOSSERI JONATHAN
MOURIN MATTHIEU
NATHANIELS BERNARD
NINET-TREYSSAC ISABELLE
OZEEL JOCELYN
PINOT JULIETTE
POUGET NICOLAS
RAZAFINDRAZAKA RENAUD
RIFAI RAED
RONDEAU-PLANCHE STEPHANIE
TOURNIER-SOBIK ANNE-DOMINIQUE
URBEJTEL CAMILLE
USTUROI DANIELA
VANLIEFERINGHEN SARAH
WEIL MAGALI

OPHTALMOLOGIE
MEDECINE GENERALE NON QUALIFIEE
CHIRURGIE GENERALE
CHIRURGIE GENERALE
CHIRURGIE GENERALE
MEDECINE GENERALE
GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE
MEDECINE GENERALE
RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE
PSYCHIATRIE
ENDOCRINOLOGIE, DIABETE,
MALADIES METABOLIQUES
CHIRURGIE GENERALE
MEDECINE GENERALE
MEDECINE GENERALE NON QUALIFIEE
GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE
CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE ET STOMATOLOGIE
MEDECINE GENERALE
CHIRURGIE GENERALE
MEDECINE GENERALE
PNEUMOLOGIE
GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE
MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION

INSCRIPTION DU 9 SEPTEMBRE 2015

M ^{me} BAZOT MARIE-DOMINIQUE	Libéral	ANTONY	M. HASCOET SEBASTIEN	Salarié	LE PLESSIS ROBINSON
M. BERT JEAN	Retraité	CHATILLON	M. HELVADJIAN THIERRY	Libéral	NANTERRE
M ^{me} BINET MARIE	Libéral	COLOMBES	M ^{me} HORST VALERIE	Salarié	NANTERRE
M ^{me} BOIDIN LAURENCE	Libéral	ANTONY	M. JOSSERAN LOIC	Hospitalier	GARCHES
M ^{me} BORGNE ANNE	Salarié	BOULOGNE BILLANCOURT	M ^{me} JUBIN LYSIANE	Salarié	PARIS LA DEFENSE Cedex
M ^{me} BOSSY CHOUARFI FAIZA	Salarié	ASNIERES-sur-SEINE	M ^{me} LANDRAUD LUCE	Hospitalier	COLOMBES Cedex
M. BOUATTOUT MOHAMED	Hospitalier	CLICHY Cedex	M. LAURE PIERRE-JEAN	Salarié	PARIS LA DEFENSE Cedex
M ^{me} BRAFF BRIGITTE	Salarié	NANTERRE	M. LESPRIT PHILIPPE	Salarié	SURESNES Cedex
M ^{me} BRISSET MARION	Hospitalier	GARCHES	M ^{me} LUCACCIONI VIOLAINE	Salarié	MALAKOFF
M. CADI MEHDI	Libéral	NEUILLY-sur-SEINE	M. M'BAREK MOHAMED ALI	Hospitalier	NANTERRE Cedex
M. CONSOLI ARTURO	Hospitalier	SURESNES Cedex	M. MECHERI OKBA	Hospitalier	RUEIL MALMAISON Cedex
M ^{me} COTTE NADINE	Salarié	PARIS LA DEFENSE Cedex	M ^{me} MEYER DELPHINE	Libéral	MEUDON LA FORET
M ^{me} COUSYN CECILE	Libéral	VILLENEUVE LA GARENNE	M. POGHOSYAN TIGRAN ALEXANDRE	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex
M ^{me} DERBANNE CHRISTINE	Libéral	BOURG LA REINE	M ^{me} RECEVEUR ALINE	Hospitalier	CLAMART
M. DIOGUARDI BURGIO MARCO	Hospitalier	CLICHY Cedex	M ^{me} ROBALO MARTA	Remplaçant	SCEAUX
M. DUBOIS BERNARD	Hospitalier	RUEIL MALMAISON	M ^{me} ROBLEDA AUDREY	Remplaçant	CHATENAY MALABRY
M ^{me} DUPRET-MARCELLIN EMILIE	Libéral	RUEIL MALMAISON	M ^{me} SALHI NOURIA	Remplaçant	GARCHES
M ^{me} FERHADIAN NATHALIE	Salarié	ASNIERES-sur-SEINE	M ^{me} SAMAKE MADINA	Remplaçant	PUTEAUX
M ^{me} GHOU L KARIMA	Hospitalier	SEVRES	M ^{me} SAPTEFRAT DIANA	Hospitalier	CLICHY Cedex
M ^{me} GIRARDIN MARIE	Salarié	ASNIERES-sur-SEINE	M ^{me} SMADJA DEBORAH	Libéral	ISSY LES MOULINEAUX
M ^{me} GLUCK-COHEN CORINNE	Sans activité	NEUILLY-sur-SEINE	M ^{me} SOBRAL PAULA MELO	Salarié	RUEIL MALMAISON
M ^{me} GOURJON AURELIE	Salarié	MONTROUGE	M ^{me} STOLTZ ANNE	Salarié	PUTEAUX
M. GUERAN MAURICE	Remplaçant	ISSY LES MOULINEAUX	M. TERZIAN ZEVEN	Remplaçant	ASNIERES-sur-SEINE
M. HARKOUK HAKIM	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex			

INSCRIPTION DU 14 OCTOBRE AU 17 NOVEMBRE 2015

M ^{me} ARNOLIN GUANNEL M.-CHRISTINE	Remplaçant	BAGNEUX	M. JAOUADI MOHAMED SOPHAN	Salarié	CLICHY
M ^{me} ATTALI JULIA	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex	M ^{me} KASSARDJIAN CECILE	Remplaçant	ASNIERES-sur-SEINE
M ^{me} AUBRY ALIX	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex	M ^{me} KHANNOUSSI WAFIA	Hospitalier	CLICHY Cedex
M ^{me} AUVRAY CAROLINE	Salarié	NANTERRE Cedex	M ^{me} KIESMANN ELISABETH	Hospitalier	COLOMBES Cedex
M. AUZEL OLIVIER	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex	M ^{me} KWIN KWEDI CHIMENE	Remplaçant	LA GARENNE COLOMBES
M ^{me} AVENET LOUISE	Hospitalier	COLOMBES Cedex	M. LANSAMAN THIBAUD	Hospitalier	GARCHES
M. AZRAN JOSEPH	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex	M. LASSALLE LOUIS	Hospitalier	CLAMART
M ^{me} BENHAMRON-SULTAN JOELLE	Remplaçant	LEVALLOIS PERRET	M. LE GALL YVES-FRANCOIS	Remplaçant	GARCHES
M ^{me} BODERE CHARLOTTE	Salarié	ASNIERES-sur-SEINE	M ^{me} LEMARINEL BEATRICE	Libéral	LEVALLOIS PERRET
M. BOULLOT AYMERIC	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex	M. LEVASSEUR BILLY	Hospitalier	CLAMART
M. BOUKADOUM MOHAMED-SAID	Libéral	CLICHY	M ^{me} MACKOWIAK LAURENCE	Salarié	NANTERRE
M ^{me} BOURGADE CLARA	Hospitalier	COLOMBES Cedex	M ^{me} MALET DEBORAH	Hospitalier	SCEAUX
M ^{me} BOYER-LAURENT LUCIE	Hospitalier	CLICHY Cedex	M ^{me} MANDHOUI OLFA	Libéral	MEUDON
M ^{me} BRETON-SIERRA CHRISTINE	Salarié	NEUILLY-sur-SEINE	M ^{me} MARIN MARIN LAURA	Salarié	GENNEVILLIERS Cedex
M ^{me} BRUNET ELISABETH	Libéral	COURBEVOIE	M. MARTIN YANNICK-LOUIS	Salarié	GENNEVILLIERS Cedex
M ^{me} CADO-LECLERCQ DOMINIQUE	Remplaçant	CHAVILLE	M ^{me} MAURICE LAURE	Hospitalier	CLAMART
M. CAUCHY FRANCOIS	Hospitalier	CLICHY Cedex	M. MAURY PHILIPPE	Salarié	COURBEVOIE
M ^{me} CHAUFOUR-BECKER MARTINE	Remplaçant	COURBEVOIE	M ^{me} MOREL ADELIN	Hospitalier	ST CLOUD
M. CHEIKH MOHAMMED	Remplaçant	COURBEVOIE	M. MORIN LUC	Hospitalier	CLAMART
M ^{me} COHEN JOHANA	Hospitalier	CLICHY CEDEX	M. MUANASAKA ETIENNE	Hospitalier	GARCHES
M. COLLAUD STEPHANE	Hospitalier	LE PLESSIS ROBINSON	M ^{me} NAUDOT CLOTILDE	Hospitalier	COLOMBES Cedex
M. COLLET JEAN-FRANCOIS	Libéral	MALAKOFF	M ^{me} NOIROT ANNA	Salarié	LEVALLOIS PERRET Cedex
M ^{me} COTILLON MARIE	Hospitalier	COLOMBES Cedex	M ^{me} OSSE LAURANNE	Hospitalier	COLOMBES Cedex
M. DE GROG THIBAUT	Hospitalier	COLOMBES Cedex	M ^{me} PAJOT LAURE	Hospitalier	CLAMART
M ^{me} DE GUERNY MARIE-CLAUDE	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex	M. PATERNOT ALEXIS	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex
M. DELRUE MAXIME	Hospitalier	COLOMBES Cedex	M ^{me} PERROT CLEMENCE	Hospitalier	CLAMART
M. DESPREAUX THOMAS	Hospitalier	GARCHES	M ^{me} PETIT MARION	Hospitalier	RUEIL MALMAISON
M ^{me} DU PASSAGE AUDE	Libéral	BOULOGNE BILLANCOURT	M ^{me} PETTIT-MOUSSALLY SANDRINE	Salarié	CHATILLON
M ^{me} DUMENIL CORALINE	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex	M. PEYRACHE JEROME	Remplaçant	CLICHY
M. DUQUESNOY NICOLAS	Hospitalier	CLICHY Cedex	M ^{me} PHAM LUU-LY	Libéral	ANTONY
M ^{me} DUSSAUX CHLOE	Hospitalier	COLOMBES Cedex	M ^{me} PICHON AUDREY	Hospitalier	SURESNES Cedex
M ^{me} DUSSAUZE-RIDEL HELENE	Salarié	CHAVILLE	M. PIETTE EDOUARD	Libéral	GENNEVILLIERS
M. EL HAJJAM MOSTAFA	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT	M. PONSOYE MATTHIEU	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex
M ^{me} EL KHOURY ROUBA	Remplaçant	COURBEVOIE	M ^{me} POTIER AGATHE	Hospitalier	LE PLESSIS ROBINSON
M. ENACHE GABRIEL	Salarié	CLICHY	M. RACINE ANTOINE	Libéral	ANTONY
M. FAIZ SOFIAN	Hospitalier	SURESNES Cedex	M ^{me} RICBOURG AUDE	Hospitalier	NEUILLY-sur-SEINE Cedex
M ^{me} FALCOU LAETITIA	Hospitalier	GARCHES	M. ROUX YANN	Remplaçant	ANTONY
M ^{me} FOURGEAUD CAROLINE	Hospitalier	COLOMBES Cedex	M ^{me} SCARBECK SABINE	Remplaçant	SCEAUX
M ^{me} GATIN LAURE	Hospitalier	GARCHES	M. SCHUTZ ROMAIN	Hospitalier	GARCHES
M ^{me} GEFFRIER CONSTANCE	Hospitalier	COLOMBES Cedex	M. SPYCHALA CEDRIC	Salarié	RUEIL MALMAISON
M ^{me} GHINITA GEORGIANA	Salarié	PARIS LA DEFENSE Cedex	M ^{me} STAQUET HELENE	Hospitalier	CLICHY Cedex
M. GONCALVES LEAL AURELIEN	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex	M. TALAMONTI TAZIO	Hospitalier	CLAMART
M. GOUDARD GEOFFREY	Libéral	ANTONY	M ^{me} TALLON PAULINE	Hospitalier	CLAMART
M ^{me} GRIGORESCO BENEDICTE	Hospitalier	CLICHY Cedex	M ^{me} TASSAT HADJILA	Hospitalier	NANTERRE Cedex
M ^{me} GRUNER AURELIE	Hospitalier	LE PLESSIS ROBINSON	M ^{me} TERUEL ELISABETH	Hospitalier	ISSY LES MOULINEAUX CEDEX
M ^{me} GUEYE CAROLINE	Hospitalier	COURBEVOIE Cedex	M ^{me} TRIBILLON ECOLINE	Hospitalier	CLICHY Cedex
M. HAEN THOMAS-XAVIER	Hospitalier	GARCHES	M ^{me} TRINH MAI	Sans activité	SCEAUX
M ^{me} HAFSA-BOUVARD MONIA	Hospitalier	GARCHES	M ^{me} VIGNES ALICE	Hospitalier	COLOMBES Cedex
M ^{me} HEGO CAMILLE	Hospitalier	CLICHY Cedex	M. VIVANTI ALEXANDRE JOSEPH	Remplaçant	BOULOGNE BILLANCOURT
M ^{me} HERMANN MONIKA	Hospitalier	CLAMART	M ^{me} ZAHARIA RAMONA	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex
M ^{me} IRMESI ROBERTA	Hospitalier	CLAMART	M ^{me} ZOGLAMI AHLAM	Libéral	MEUDON LA FORET

INSCRIPTION DU 18 AU 27 NOVEMBRE 2015

M ^{me} AIM-DELABRE FLORENCE	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex	M ^{me} HACHOUF MARINA	Hospitalier	CLICHY Cedex
M. AITA SAMI	Remplaçant	NEUILLY-sur-SEINE	M ^{me} HAMELIN ANNE-CECILE	Remplaçant	MONTRouGE
M. AUREGAN JEAN CHARLES	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex	M ^{me} HORAIST CLEMENCE	Hospitalier	COLOMBES Cedex
M ^{me} BAISSAS VALENTINE	Libéral	ANTONY	M ^{me} HUBERLANT STEPHANIE	Hospitalier	SURESNES Cedex
M ^{me} BARGY SOPHIE	Hospitalier	CLICHY Cedex	M. IAMARENE KAMEL	Salarié	RUEIL MALMAISON Cedex
M ^{me} BEERBLOCK KARINE	Remplaçant	MEUDON	M ^{me} KANDELMAN NADIA	Salarié	VILLENEUVE LA GARENNE
M ^{me} BELLAHCE ANISSA	Remplaçant	PUTEAUX	M. LAHMI THIERRY	Salarié	ST CLOUD
M. BENSIGNOR THIERRY	Hospitalier	SURESNES Cedex	M. LESAGE FLORENT	Hospitalier	ANTONY
M ^{me} BILLIAUWS LORE	Hospitalier	CLICHY CEDEX	M ^{me} LOCRET-BRIOLAT M.-CHRISTINE	Salarié	PUTEAUX Cedex
M ^{me} BOTTO-SENICO NATHALIE	Libéral	BOULOGNE BILLANCOURT	M ^{me} M'SADEK SONIA	Hospitalier	NANTERRE Cedex
M ^{me} BOURRISSOUX JULIETTE	Remplaçant	CLICHY	M ^{me} MARIJON HELENE	Hospitalier	LEVALLOIS PERRET Cedex
M ^{me} BRETAGNE CLAIRE	Hospitalier	CLAMART	M ^{me} MARTIN-DUPONT NATHALIE	Libéral	BOULOGNE BILLANCOURT
M ^{me} BRIEND CELINE	Remplaçant	CLICHY	M ^{me} MARTIN-GILLION CAROLINE	Remplaçant	SEVRES
M. CAPPY JULIEN	Hospitalier	GARCHES	M. MERABET IDIR	Remplaçant	COURBEVOIE
M ^{me} CHARPENTIER CAMILLE	Libéral	SURESNES	M. MITHA GAMIL	Libéral	COURBEVOIE
M. CHECROUN OLIVIER	Libéral	BOULOGNE BILLANCOURT	M. MONTZIOLS ROMAIN	Remplaçant	ISSY LES MOULINEAUX
M. CHIRU ANDREI-IOAN	Hospitalier	NANTERRE Cedex	M ^{me} MUNIER ANNE-LISE	Hospitalier	CLICHY Cedex
M ^{me} CLERY-MELIN MARIE-LAURE	Libéral	GARCHES	M ^{me} NOELE EMILIE	Remplaçant	ASNIERES-sur-SEINE
M ^{me} COLUSSI ORIANNE	Libéral	ANTONY	M ^{me} PEPIN MARION	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex
M ^{me} CORTICHIATO COLINE	Salarié	FONTENAY AUX ROSES	M ^{me} PEREIRA-CHARLES JULIE	Salarié	NANTERRE
M ^{me} COURTOIS-RAJZBAUM CHRISTINE	Libéral	MALAKOFF	M. PURELLO DAMBROSIO ROBERTO	Salarié	ASNIERES-sur-SEINE
M ^{me} COUTURIER MATHILDE	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex	M ^{me} QUENET CECILE	Salarié	BOURG LA REINE
M ^{me} CROZIER CECILE	Remplaçant	LE PLESSIS ROBINSON	M ^{me} ROBERTI ELENA	Libéral	LA GARENNE COLOMBES
M. DANG ESTELLE	Hospitalier	ANTONY	M. ROSENCHER JULIEN	Libéral	NEUILLY-sur-SEINE
M. DE CROUY-CHANEL OLIVIER	Hospitalier	SURESNES CEDEX	M. SAID STEPHANE	Hospitalier	GARCHES
M ^{me} DE CROZE DIANE	Hospitalier	ST CLOUD	M ^{me} SCHOTT CONSTANCE	Hospitalier	ASNIERES-sur-SEINE
M ^{me} DELAHAYE MARINE	Hospitalier	ISSY LES MOULINEAUX Cedex	M ^{me} SENARD OLIVIA	Hospitalier	GARCHES
M ^{me} DJIAN-HALLEPEE M.-CHRISTINE	Salarié	SURESNES Cedex	M ^{me} SIGAUT STEPHANIE	Hospitalier	CLICHY Cedex
M ^{me} DORLET SARAH	Remplaçant	ANTONY	M ^{me} SON SAPHANIE	Salarié	CHATILLON Cedex
M. FERROT ELISE	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex	M. TAILLIA HERVE	Libéral	NEUILLY-sur-SEINE
M ^{me} GAILLARD HERMINE	Salarié	NANTERRE CEDEX	M ^{me} THUILLIER MARIE CLAIRE	Salarié	RUEIL MALMAISON
M ^{me} GASPARD CHARLOTTE	Salarié	MONTRouGE	M ^{me} VELTEN-LACROIX MAYLIS	Hospitalier	CLICHY Cedex
M. GERARD MAXIME	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex	M ^{me} VERNET CECILE	Hospitalier	CLAMART
M ^{me} GIRARDOT-SEGUIN SANDRINE	Salarié	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex	M ^{me} VIEILLEFOSSE SARAH	Hospitalier	CLAMART
M. GRUMAN MICHAEL	Salarié	NANTERRE	M. VILLAIN CEDRIC	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex
M. GUIHAIRE JULIEN	Hospitalier	LE PLESSIS ROBINSON	M ^{me} WUCHER HELENE	Hospitalier	SURESNES CEDEX

INSCRIPTION DU 9 DECEMBRE 2015

M. ALI HAIMOUD TOUHAMI	Salarié	CHATILLON Cedex	M ^{me} JAYR CHRISTINE	Salarié	PARIS LA DEFENSE Cedex
M ^{me} ANITEI OANA	Salarié	SURESNES Cedex	M. KREUTZ CHRISTOF	Salarié	BOULOGNE BILLANCOURT
M ^{me} BASARD CHARLOTTE	Remplaçant	MONTRouGE	M ^{me} LAFOREST ANAIS	Hospitalier	CLICHY Cedex
M. BEN SUSSAN RAPHAEL	Remplaçant	CLICHY	M. LAINAS PANAGIOTIS	Hospitalier	CLAMART
M ^{me} BENJAMIN KATEL	Hospitalier	LEVALLOIS PERRET Cedex	M. LAMAS HENRI	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex
M. BOUFFLERD CLEMENT	Sans activité	ANTONY	M. LESSEDJINA LILIAN	Salarié	ASNIERES-sur-SEINE
M ^{me} BUFFIERE-MORGADO AMANDINE	Remplaçant	CLICHY	M ^{me} LETENDRE IRENE	Hospitalier	COLOMBES Cedex
M ^{me} CACCIAGUIDI-PINEAU RAFAELLE	Sans activité	BOULOGNE BILLANCOURT	M ^{me} LEVASSEUR ANNE-SOPHIE	Hospitalier	BOULOGNE BILLANCOURT Cedex
M. CARIO REMY	Salarié	RUEIL MALMAISON	M ^{me} LIBOTEAU CLAUDIA	Hospitalier	CLICHY CEDEX
M ^{me} CHABIN-CORNU VIVIANE	Salarié	LEVALLOIS PERRET	M ^{me} MARTINOT CELINE	Libéral	GARCHES
M ^{me} CHAUMETTE SALOME	Salarié	GENNEVILLIERS Cedex	M. MERIOUD BADREDDINE	Hospitalier	NANTERRE CEDEX
M ^{me} CIORBA CRISTINA	Hospitalier	GARCHES	M. MOSSERI JONATHAN	Libéral	NEUILLY-sur-SEINE
M ^{me} DAROLES JOHANNA	Hospitalier	ST CLOUD	M. MOURIN MATTHIEU	Libéral	BOURG LA REINE
M ^{me} DE SIMONE BELINDA	Hospitalier	ST CLOUD Cedex	M. NATHANIELS BERNARD	Retraité	CLICHY
M ^{me} DECROCQ CAMILLE	Salarié	SURESNES Cedex	M ^{me} NINET-TREYSSAC ISABELLE	Libéral	CHAVILLE
M. DEFLESSELLE ERIC	Libéral	CHATILLON	M. OZEEL JOCELYN	Libéral	BOURG LA REINE
M ^{me} DUBOYS STEPHANIE	Remplaçant	CHATILLON	M ^{me} PINOT JULIETTE	Libéral	SURESNES
M ^{me} DURRIEU DE MADRON A.-LAURE	Salarié	PUTEAUX	M. POUGET NICOLAS	Hospitalier	ST CLOUD
M ^{me} ESPINOZA-BOIREAU SOPHIE	Hospitalier	ST CLOUD Cedex	M. RAZAFINDRAZAKA RENAUD	Libéral	SURESNES
M ^{me} ETIENNE AURELIE	Sans activité	NEUILLY-sur-SEINE	M. RIFAI RAED	Remplaçant	BOURG LA REINE
M ^{me} FOLLIOU CAMILLE	Sans activité	PARIS	M ^{me} RONDEAU-PLANCHE STEPHANIE	Salarié	CHATENAY MALABRY
M ^{me} FREDJ-BENECH HELOISE	Sans activité	LEVALLOIS PERRET	M ^{me} TOURNIER-SOBIAK A.-DOMINIQUE	Salarié	CHAVILLE
M. FUNG VIVIEN	Hospitalier	ST CLOUD	M ^{me} URBEJTEL CAMILLE	Salarié	GENNEVILLIERS Cedex
M ^{me} GALU ALINA	Remplaçant	BOULOGNE BILLANCOURT	M ^{me} USTUROI DANIELA	Hospitalier	SURESNES Cedex
M ^{me} GAVARD-PERRET ALEXANDRA	Remplaçant	LEVALLOIS PERRET	M ^{me} VANLIEFERINGHEN SARAH	Hospitalier	SURESNES Cedex
M ^{me} GENIN ANNE-SOPHIE	Libéral	LA GARENNE COLOMBES	M ^{me} WEIL MAGALI	Salarié	GARCHES
M ^{me} HORNACEK TIPHAINE	Remplaçant	BOULOGNE BILLANCOURT			

Sites distincts d'exercice autorisés dans les Hauts-de-Seine

SEANCE du 9 septembre 2015

Docteur Ary BELHASSEN, spécialiste en chirurgie générale

1^{er} site : 154, rue Ordener – 75018 PARIS

2^e site : Clinique Marcel Sembat – 105, av Victor Hugo – 92100 BOULOGNE

Docteur Marc RAYNAL, spécialiste en qualifié en oto-rhino-laryngologie

1^{er} site : Centre Luxembourg – 103 bld Saint Michel – 75005 PARIS

2^e site : Centre de Santé Marie Thérèse – 51, rue Gambetta – 92240 MALAKOFF

Docteur Stéphane ROMANO,

spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie

1^{er} site : Institut Français de chirurgie de la main – 5 rue du Dôme – 75116 PARIS

2^e site : Hôpital Américain – 63 bld Victor Hugo – 92200 NEUILLY SUR SEINE

Docteur Hamid BELLIL, spécialiste en psychiatrie

1^{er} site : Clinique des Yvelines – 12 rte de Rambouillet –
78125 VIEILLE EGLISE EN YVELINES

2^e site : 17/19/21 rue Léon Martine – 92290 CHATENAY MALABRY

Docteur Hamid BOUKERSI, spécialiste en endocrinologie, diabète, maladies métaboliques

1^{er} site : 85, boulevard du Général Leclerc – 92110 CLICHY

2^e site : 10 rue Jean Mermoz – 92500 RUEIL MALMAISON

Docteur Mélanie SZTERN-LAURY, spécialiste en psychiatrie

1^{er} site : Hôpital Louis Mourier – 178 rue des Renouillers – 92700 COLOMBES

2^e site : Hôpital Américain – 63 bld Victor Hugo – 92200 NEUILLY SUR SEINE

SEANCE du 14 octobre 2015

Docteur Olivia MAZZASCHI, spécialiste en ORL et chirurgie cervico-faciale

1^{er} site : Hôpital Saint Joseph – 185 rue Raymond Losserand – 75014 PARIS

2^e site : Clinique Marcel Sembat – 105, av Victor Hugo – 92100 BOULOGNE

Docteur Jean Philippe RONDIER, spécialiste en psychiatrie

1^{er} site : 5 rue de Bérte – 75006 PARIS

2^e site : Maison de Santé de Bellevue 8, av du 11 novembre 1918 –
92190 MEUDON

Docteur Eve MULLER, spécialiste en gynécologie obstétrique

1^{er} site : 126 bd Saint Germain – 75006 PARIS

2^e site : Clinique Pierre Cherest – 5 rue Pierre Cherest –
92200 NEUILLY SUR SEINE

Docteur Olivier AMI, spécialiste en gynécologie obstétrique

1^{er} site : 4, rue de Sontay – 75116 PARIS

2^e site : Clinique Ste Isabelle – 24 bld du Château – 92200 NEUILLY SUR SEINE

Docteur Hélène HUON DE PENANSTER, spécialiste en psychiatrie

1^{er} site : Hôpital Saint Anne – 1 rue Cabanis – 75014 PARIS

2^e site (à compter du 2 novembre 2015) : Clinique des Pervenches – 12 rue des
Moulins à vent – 92260 FONTENAY AUX ROSES

Docteur Chadi YAZBECK, spécialiste en gynécologie obstétrique

1^{er} site : 60 avenue Paul Doumer – 75116 PARIS

2^e site : Clinique Pierre Cherest – 5 rue Pierre Cherest –
92200 NEUILLY SUR SEINE

Demande du Docteur Benoît COMBOURIEU, spécialiste en chirurgie générale

1^{er} site : Clinique Saint Louis – 1 rue Basset – 78300 POISSY

2^e site : clinique du Val d'or – 14 rue Pasteur – 92210 SAINT CLOUD

Docteur Farshid MOSHIRI,

spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie

1^{er} site : Hôpital Victor Dupuy – 69 rue du Lt Colonel Prud'hon –
95107 ARGENTEUIL

2^e site : clinique Hartmann – 26 bld Victor Hugo – 92200 NEUILLY SUR SEINE

SEANCE du 18 novembre 2015

Docteur Pierre SABOURET, spécialiste en pathologie cardio-vasculaire

1^{er} site : 14 bis bld de l'Hôpital – 75005 PARIS

2^e site : Hôpital Américain – 63 bld Victor Hugo – 92200 NEUILLY SUR SEINE

Docteur Snežina FRECHE, spécialiste en ORL – Compétence en phoniatrie et

Chirurgie de la face et de cou

1^{er} site : 92 avenue de Saint Ouen – 75018 PARIS

2^e site : Clinique Sainte Isabelle – 24 bld du Château – 92200 NEUILLY

Docteur Baptiste MAGRINO, spécialiste en chirurgie générale

1^{er} site : Hôpital Européen Georges Pompidou – 20 rue Leblanc – 75015 PARIS

2^e site : Clinique Ambroise Paré – 25-27 Boulevard Victor Hugo – 92200
NEUILLY SUR SEINE

Docteur Sarah TICK, spécialiste en ophtalmologie

1^{er} site : Hôpital des Quinze-vingt – 28 rue de Charenton – 75571 PARIS Cedex 12

2^e site : 2/12 rue des Grandes Terres – 92500 RUEIL MALMAISON

Docteur Jonathan LOPATER, spécialiste en chirurgie générale

1^{er} site : Hôpital Saint Joseph – 175 rue Raymond Losserand – 75014 PARIS

2^e site : Clinique Marcel Sembat – 105 avenue Victor Hugo – 92100 BOU-
LOGNE BILLANCOURT

Docteur Georges BADER, spécialiste en gynécologie-obstétrique

1^{er} site : Centre Hospitalier Intercommunal – 10 rue du Champ Gaillard – 78300
POISSY

2^e site : Clinique Hartmann – 26 bld Victor Hugo – 92200 NEUILLY

Docteur Semia ZIDI, spécialiste en gastro-entérologie et hépatologie

1^{er} site : 16 bis rue de la Paix – 91220 BRETIGNY S/ORGE

2^e site : Hôpital Privé d'Antony – 1 rue Velpeau – 92160 ANTONY

SEANCE du 9 décembre 2015

Docteur Hortense WILMOT-ROUSSEL,

spécialiste en endocrinologie, diabète, maladies métaboliques

1^{er} site : Centre Hospitalier René Dubos – 6 av de l'Île de France –
95300 PONTOISE

2^e site : Hôpital Américain – 63 bld Victor Hugo – 92200 NEUILLY SUR SEINE

Docteur Rachid BELMEHDI, spécialiste en Psychiatrie

1^{er} site : C.H. Barthelemy Durand Etampes – Avenue du 8 mai 1945 – BP 69 –
91152 ETAMPES CEDEX

2^e site : 85 bld du Général Leclerc – 92110 CLICHY

Docteur Magali BRUN, spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie

1^{er} site : Clinique du Mont Louis – 8 rue de la Folie Regnault – 75011 PARIS

2^e site : Hôpital Privé d'Antony – 1 rue Velpeau – 92160 ANTONY

Listes des médecins décédés

CAPUS YVES (1930) 92500 RUEIL MALMAISON
DELASNERIE ROGER (1917) 92190 MEUDON
FRAUDET JEAN (1922) 92200 NEUILLY SUR SEINE

PHAM DANG DOANH (1946) 94000 CRETEIL
SOULIE JACQUELINE (1929) 92400 COURBEVOIE

Activités des Conseillers Ordinaux Au 4^e Trimestre 2015

(sans compter les réunions mensuelles du Conseil Départemental pour tous)

LE DOCTEUR Christian HUGUE, Président

Outre les missions au siège du Conseil, liées à sa fonction (litiges, doléances, inscriptions des jeunes médecins, affaires courantes etc...) a représenté l'Ordre du 92 les :

28 juillet : Interview sur la démographie médicale (Jérôme BERNATAS – *Le Parisien*)
11 août : Réunion Imprimeur (CDOM 92)
30 août : Invité d'honneur (cérémonie du 71^e anniversaire de la Libération – Pléssis Robinson)
8 septembre : Table ronde (le transsexualisme – CDOM 92)
15 septembre : Réunion au CROM (Pr DEGOS-PARIS)
19 septembre : Discours d'inauguration exposition (Mairie du Plessis-Robinson)
21 septembre, 7 décembre : Commission jeunes médecins et faculté (CROM – Dr GARAT)
24 septembre : Amicale de Nanterre
3 octobre : Assemblée Générale de la CARMF (Paris)
6 octobre : Audience avec le Préfet (Yann JOURNO – Nanterre)
9 octobre : Remise des bourses de l'AFEM (Académie de Médecine)
12 octobre : Les soins palliatifs – Dr Jean Léonetti (Hôpital Bécélère – Clamart)
13 octobre : Audience Chambre Disciplinaire du CROM
14 octobre : Débat « plainte délirante » (Drs GARAT, COMPAIN, BARDEL – CDOM 92)
29, 30 et 31 octobre : Congrès du CNOM (Palais des Congrès – Porte Maillot)
3 novembre : Amicale de Clamart
5 novembre : Amicale de Rueil Malmaison
12 novembre : Journée du CROM (conférence sur l'installation libérale – Jardin des Plantes)
18 novembre : Réunion Commission d'Éthique (CDOM 92, Dr THYS)
19 novembre : Amicale de Montrouge
21 novembre : « Les vaisseaux pulmonaires » (Maison de la RATP – Espace du centenaire-Paris)
23 novembre : AG du CROM IDF (Paris)
24 novembre : Remise de décoration (Maison de l'environnement. Aéroports de Paris)
30 novembre : Comité de Coordination ORDRES IDF (Paris)
5 décembre : Journée du CNOM : « Grande Consultation » (Amphithéâtre La Pitié-Salpêtrière Paris)
8 décembre : Table ronde – Les Médecins-Conseil du 92 (Drs CHONOWSKY et TOPCHA-CDOM92)
10 décembre : Amicales de Neuilly et Levallois
17 décembre : Commission Formation étudiants en médecine (Dr COMPAIN – CROM)
Réunion Imprimeur (CDOM 92)

LE DOCTEUR Jean-Alain CACAULT

Secrétaire Général, a représenté l'Ordre les :

8 septembre : Table ronde (le transsexualisme – CDOM 92)
14 septembre, 9 novembre : Bureau ADK 92
14 septembre, 19 octobre, 23 novembre : Bureau CROM (Paris)
15 septembre : « Les Vœux » CROM (Paris)
19 octobre : Responsable à la Commission de Conciliation (Levallois-Perret)
29-30 et 31 octobre : Congrès du CNOM (Palais des Congrès – Porte Maillot)
4 novembre : Amicale Médecins Puteaux
12 novembre : Journée du CROM (conférence sur l'installation libérale – Jardin des Plantes)
18 novembre : Réunion Commission d'Éthique « La greffe utérine » (CDOM 92)

23 novembre : AG du CROM IDF (Paris)

25 novembre : AG ADK 92

30 novembre : Comité de Coordination ORDRES IDF (Paris)

5 décembre : Journée du CNOM – Grande Consultation – Faculté Pitié Salpêtrière (Paris)

7 décembre : Commission des Jeunes Médecins – CROM (Paris)

9 décembre : C.R Congrès du CNOM (Paris)

10 décembre : Amicales Médecins Neuilly et Levallois

17 décembre : Amicale Médecins Nanterre

LE DOCTEUR Jacques CARDEY

Trésorier, outre les rendez-vous nécessités par sa charge, a représenté l'Ordre les :

5 décembre : Journée du CNOM – Grande Consultation – Faculté Pitié Salpêtrière (Paris)
14 décembre : Réunion des Trésoriers – CROM Ile de France (Paris)

LES VICE-PRÉSIDENTS,

Outre leurs missions liées à leur fonction (permanence, accueil des jeunes médecins, affaires courantes...)

LE DOCTEUR Véronique THYS

8 septembre : Table ronde (le transsexualisme – CDOM 92)
9 septembre, 14 octobre : Permanence d'aide locale à l'installation dans le 92 à la DT-ARS 92 à Nanterre
15 septembre : Réception au CROM IDF à Paris
16 septembre : Comité scientifique, éthique d'évaluation d'ADK 92 dépistage cancer colorectal à Nanterre.
21 octobre : Réunion dépistage cancer du sein à ADK 92 à Nanterre
29 et 30 octobre : Congrès du CNOM au Palais de Congrès à Paris
12 novembre : Journée du CROM IDF (Jardin des Plantes)
18 novembre : Commission d'éthique (Greffe Utérine) (Levallois Perret)
30 novembre : Comité de Coordination ORDRES IDF (Paris)

LE DOCTEUR Joël BARDEL

8 septembre : Table Ronde : « Trouble de l'identité sexuelle : quel lien avec la médecine ? »
23 septembre, 22 octobre, 04 novembre : Membre d'une Commission de Conciliation (Levallois-Perret)
2 novembre : Représentation de l'Ordre au Bureau d'Enquêtes et d'Analyses pour la sécurité de l'aviation civile
12 novembre : Journée du CROM (conférence sur l'installation libérale – Jardin des Plantes)
5 décembre : Journée du CNOM : « Grande Consultation » (Amphithéâtre La Pitié-Salpêtrière Paris)
8 décembre : Table Ronde : « Le médecin conseil de l'assurance maladie et ces missions »

LE DOCTEUR Armand SEMERCIYAN

16 septembre et 21 octobre, 25 novembre : Membre d'une Commission de Conciliation (CDOM – Levallois Perret)
7 octobre : Sous-comité médical du CODAMUPS-TS (Nanterre)
9 octobre : Réunion P-GARDE (CNAMTS – Paris)
3 novembre : Comité Territorial de gouvernance de l'AMLPDSA (Garches)
12 novembre : Journée du CROM IDF (Jardin des Plantes)
18 novembre : Commission d'éthique (Greffe Utérine) (Levallois Perret)
19 novembre : CODAMUPS-TS (Nanterre)
24 novembre : Assemblée Générale de l'AMLPDSA (Garches)
27 novembre : CODAMUPS-TS (Nanterre)

Activités des Conseillers (suite)

LE DOCTEUR Philippe BIDAULT

Septembre, octobre, novembre : Ordonnateur des Dépenses

LE DOCTEUR Jean-Luc LEYMARIE

16 septembre, 21 octobre : Membre d'une Commission de Conciliation (Levallois Perret)
29 et 30 octobre : Congrès du CNOM au Palais de Congrès à Paris
5 décembre : Journée du CNOM – Grande Consultation – Faculté Pitié Salpêtrière (Paris)

LE DOCTEUR Richard BERTRANDON

29 septembre et 24 novembre : Tribunal des Pensions (Nanterre)

LE DOCTEUR Alain DUPREY

Septembre, octobre, novembre : Liquidateur des Dépenses

LE DOCTEUR Jean-Pierre GASTON-CARRERE

28 juillet : Commission Informatique (Levallois Perret)
17 septembre, 13 et 15 octobre, 17 et 26 novembre : Commissions CODERST
15 juillet, 05-06 et 13 août, 17 et 22 septembre, 9 octobre, 2-3-9-10- 23-25 et 27 novembre, 1-2 et 8 décembre : Saisies de dossiers
27 octobre : HUPIFO (Hôpitaux Universitaires Paris Ile de France Ouest)
26 novembre : Membre d'une Commission de Conciliation (Levallois-Perret)
27 novembre : Missions TGI
4 décembre : Commission IDTCA

LE DOCTEUR Gérard-Henry GENTY

14 septembre et 9 novembre : Bureau ADK
11 octobre : Intervention Mairie de Clichy octobre Rose ADK 92
14 octobre : Intervention Radio Orient octobre Rose ADK 92
15 octobre : CA Ligue Départemental du Cancer
20 septembre et 16 novembre : Président Commission Communication ADK
16 et 30 septembre, 28 octobre, 4 et 25 novembre : Responsable à la Commission de Conciliation (Levallois-Perret)
25 novembre : CA ADK 92

LE DOCTEUR Marie GUILLOT

14 septembre, 12 octobre et 4 novembre : Saisie de dossiers
18 novembre : Commission d'éthique
23 septembre, 19 octobre et 18 et 25 novembre, 9 décembre : Membre d'une Commission de Conciliation (Levallois-Perret)

LE DOCTEUR Tanguy KERNEIS

30 septembre : Saisies de dossiers
15 septembre : Audience Chambre Disciplinaire CROM IDF
4 et 26 novembre : Membre d'une Commission de Conciliation (Levallois Perret)
21 octobre : Réunion sécurité CROM IDF (Paris)
29 et 30 octobre : Congrès CNOM participation ateliers : « Entraide », « Communication », « VAE »
5 novembre : DT ARS IDF Qualité et Sécurité PEC (Paris)
12 novembre : Congrès CROM Communication Sécurité
5 décembre : Journée du CNOM – Grande Consultation – Faculté Pitié Salpêtrière (Paris)
8 décembre : Table ronde – Les Médecins-Conseil de la CPAM (Levallois Perret)

LE DOCTEUR Sabine MONIER

18 novembre : Commission d'éthique (Grefte Utérine) (Levallois)

LE DOCTEUR Benoit PAPON

29 et 30 octobre : Congrès du CNOM au Palais de Congrès à Paris
12 novembre : Journée du CROM (conférence sur l'installation libérale – Jardin des Plantes)
5 décembre : Journée du CNOM : « Grande Consultation » (Amphithéâtre La Pitié-Salpêtrière Paris)

LE DOCTEUR Maryse RAMBAUD-DEBOUT

21 octobre et 18 novembre, 9 décembre : Responsable de Séance Commission de Conciliation (Levallois Perret)
30 octobre : Congrès du CNOM au Palais de Congrès à Paris

LE DOCTEUR Jacques SEE

13 octobre : Commission Nationale de Qualification en Hépatogastroentérologie CNOM (Paris)
16 et 23 septembre et 21 octobre : Responsable de Séance Commission de Conciliation (CDOM –Levallois Perret)

LE DOCTEUR Jacques SIBEUD

30 septembre et 21 octobre, 25 novembre : Membre d'une Commission de Conciliation (CDOM –Levallois Perret)

LE DOCTEUR Eric VAILLANT

19 octobre : Membre d'une Commission de Conciliation au Conseil (Levallois-Perret)

LE DOCTEUR Bruno VUILLEMIN

29 septembre, 20 et 30 octobre, 8 décembre
Etude et signatures de dossiers Médecins et Industries Pharmaceutiques
8 octobre : Membre d'une Commission de Conciliation (Levallois Perret)
9 octobre : Représentation Ordre au Conseil de Surveillance du Centre de Gérontologie « les Abondances » (Boulogne)
22 octobre, 25 et 26 novembre : Responsable de Séance Commission de Conciliation (CDOM –Levallois Perret)
19 novembre : « CRUQPC » Centre de Gérontologie – Les Abondances